

### Troisième jour de campagne

# MOBILISER LES ÉLECTEURS, L'ENJEU CENTRAL DES PARTIS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8636 - DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Sommet mondial des médias à Pékin

## L'IA AU CŒUR DES DÉBATS

Page 24

### DROGUE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# LE FLÉAU QUI PREND LE VOLANT



*Plus de 25 000 personnes arrêtées en dix mois, plus de 36 millions de comprimés de prégabaline saisis en six mois et plus d'une tonne de cocaïne interceptée. Ces chiffres, présentés, hier, à Alger lors d'un colloque national, révèlent l'ampleur du trafic de stupéfiants et exacerbe les préoccupations autour de la conduite sous leur emprise, devenue un enjeu majeur de sécurité routière.*

Page 2

**CONTRÔLE DES PRODUITS IMPORTÉS**

## Deux laboratoires inaugurés au port et à l'aéroport d'Alger

Page 4

**CONFÉRENCE À L'ESPACE ESPRIT DU PANAF AU SILA**

## «Afrique, vers une nouvelle conscience culturelle»

Page 9

**SUPERCOUPE D'AFRIQUE**

## L'USMA pour un deuxième sacre

Page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

DROGUE AU VOLANT

# Un enjeu majeur de sécurité routière

*Plus de 25 000 personnes arrêtées en dix mois, plus de 36 millions de comprimés de prégabaline saisis en six mois et plus d'une tonne de cocaïne interceptée. Ces chiffres, présentés, hier, à Alger lors d'un colloque national, révèlent l'ampleur du trafic de stupéfiants et exacerbe les préoccupations autour de la conduite sous leur emprise, devenue un enjeu majeur de sécurité routière.*



*Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa.*

Ces indicateurs ont été présentés à l'occasion d'un colloque national consacré aux effets de la consommation de drogues et de substances psychotropes sur la sécurité routière, présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, conjointement avec le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Ali Sidane, organisé au Cercle national de l'Armée, à Béni Messous, à Alger.

A l'ouverture des travaux, Boudjemaa a déclaré que conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie avait opté pour une stratégie nationale de prévention contre les drogues et les substances psychotropes 2025-2029 «globale et intégrée». Expliquant qu'elle «ne se contente pas de traiter les conséquences de ce phénomène, mais cible également ses causes, afin d'éradiquer ses circuits, ses réseaux et ses sources de financement». Le ministre a également mis l'accent sur la nécessité d'une «vision nationale unifiée et intégrée», destinée à harmoniser les interventions des différents acteurs. Il s'agit, selon lui, de garantir «l'unité des objectifs, la complémentarité des rôles et l'efficacité de la riposte».

Dressant un bilan de la deuxième année de mise en œuvre de la Stratégie nationale de prévention contre les drogues et les substances psychotropes 2025-2029, le garde des Sceaux a affirmé que «cette deuxième année a permis de réaliser une avancée institutionnelle dynamique et tangible». Faisant état d'un renforcement de la coordination entre les secteurs concernés, d'une intensification des campagnes de sensibilisation et de prévention, ainsi que du développement des mécanismes de veille et de suivi.

En outre, dans son intervention, le Garde des sceaux a mis en avant la gravité de ce phénomène, dont les répercussions dépassent largement les dimensions sociales et économiques. «Ce fléau représente un danger croissant qui ne se limite pas aux dommages sociaux et économiques, mais s'étend jusqu'à toucher les fondements de la sécurité nationale et à menacer la stabilité des États», a-t-il averti. Face à cette menace, il a appelé à «conjuguer les efforts, unifier les positions et renforcer la coopération commune», considérant cette mobilisation comme «une responsabilité collective et une exigence stratégique qui ne saurait être différée».

Le ministre a, dans ce contexte, salué le travail conjoint engagé entre l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT) et le commandement de la Gendarmerie nationale, soulignant que cette coopération illustre la coordination intersectorielle prévue dans le cadre de la stratégie nationale. Il a toutefois prévenu que la réussite de cette démarche dépendait de la continuité des efforts et de leur traduction en actions concrètes, affirmant que la stratégie devait devenir «une pratique quotidienne sur le terrain», soutenue par un engagement institutionnel permanent et coordonné et par une culture sociale rejetant ce fléau.

## UN CADRE JURIDIQUE PLUS SÉVÈRE POUR LES CONDUCTEURS

Abordant le lien entre consommation de stupéfiants et accidents de la circulation, le garde des Sceaux a rappelé que les drames routiers ne pouvaient plus être considérés comme de simples événements isolés. «Les accidents de la circulation constituent désormais un défi national aux multiples dimensions», a-t-il relevé, évoquant les pertes humaines et matérielles considérables ainsi que leurs répercussions sociales et économiques.

Soulignant que «ces conséquences dépassent les pertes matérielles pour toucher ce que les nations ont de plus précieux, à savoir l'être humain», il a martelé que la sécurité routière était devenue «une question de sécurité publique et une responsabilité sociétale partagée». Enchainant que «cette situation impose une plus grande mobilisation des pouvoirs publics pour réduire les accidents, protéger les vies humaines et limiter les conséquences de ce phénomène sur la collectivité».

Sur le plan législatif, Boudjemaa a rappelé que la construction d'un dispositif juridique solide, capable d'anticiper les nouvelles formes de criminalité et de s'adapter à leurs évolutions, constituait l'un des axes de la réponse de l'État. Dans ce cadre, la loi n° 26-09 portant Code de la route prévoit des dispositions destinées à mieux encadrer la circulation et à renforcer les sanctions pénales contre les auteurs d'accidents commis sous l'emprise de drogues et de substances psychotropes. Le ministre a notamment relevé que «les personnes concernées ne pouvaient bénéficier des circonstances atténuantes prévues par la loi dans les cas visés par ces dispositions». Ce dispositif vient compléter la loi n° 25-03 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes. Son application a été accompagnée de textes réglementaires destinés à traduire ses dispositions en mécanismes opérationnels sur le terrain.

Sur le terrain, les opérations menées par les unités de la Gendarmerie nationale ont donné lieu à des résultats importants. Le général-major Ali Sidane a annoncé l'arrestation de «25 218 personnes, dont 5 264 placées en détention, durant les dix premiers mois de l'année 2026».

Les interventions ont également permis le démantèlement de «186 réseaux spécialisés dans le trafic de drogues et de substances psychotropes», a-t-il précisé. Le bilan des saisies communiqué par le responsable fait état de près de 11 tonnes de kif traité, de 372,837 kilogrammes de cocaïne, de 4 162 plants de cannabis indien et de 16,270 kilogrammes de cannabis.

Les unités de la Gendarmerie nationale ont également intercepté 13 665 710 comprimés de prégabaline, 59 937 comprimés d'ecstasy et 1 879 comprimés d'autres substances psychotropes. La diversité des produits saisis et l'importance des quantités illustrent l'étendue des activités des réseaux de trafic.

Elles soulignent aussi les défis auxquels sont confrontés les services de sécurité, appelés à agir contre les circuits d'approvisionnement, de distribution et de commercialisation de ces substances.

## PLUS D'UNE TONNE DE COCAÏNE SAISIE EN SIX MOIS

De son côté, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Tarek Kour, a présenté les principaux indicateurs du bilan national du premier semestre 2026. Les données communiquées font ressortir des volumes particulièrement importants de substances interceptées, notamment la prégabaline. Le responsable a ainsi fait savoir que «les saisies de cette substance ont dépassé les 36 millions de comprimés psychotropes», précisant que ce volume était supérieur, en seulement six mois, à l'ensemble des quantités saisies durant toute l'année précédente.

La cocaïne fait également partie des produits dont les saisies atteignent des niveaux préoccupants. Le responsable a fait état de plus de 1 000 kilogrammes, soit une tonne de cocaïne interceptée au cours du premier semestre 2026, représentant «75 % du total des saisies enregistrées durant l'année dernière» a-t-il alerté.

Le bilan national fait également ressortir plus de 23 tonnes de cannabis et plus d'un million de comprimés d'ecstasy saisis durant la même période. Relevant que «ces chiffres donnent la mesure des défis auxquels les autorités sont confrontées, particulièrement face à la circulation de substances susceptibles d'altérer les capacités physiques et cognitives des consommateurs». Face à ces indicateurs le, DG de l'Office a soutenu que la réponse doit notamment passer par le renforcement des moyens de dépistage et d'analyse toxicologique. Soulignant que «La consommation des substances mises en évidence dans les accidents recensés appelle à un renforcement des capacités de détection et d'analyse, ainsi qu'à une amélioration de la documentation des résultats des constats et des analyses toxicologiques».

Au-delà des opérations de démantèlement des réseaux, la rencontre a également mis l'accent sur les moyens de détecter la consommation de substances psychoactives chez les conducteurs impliqués dans des accidents de la circulation. Les effets neuropsychologiques de ces produits, qui peuvent altérer la vigilance, la perception, les réflexes et la coordination motrice, constituent un risque direct pour la vie des usagers de la route.

Les participants ont notamment examiné les méthodes de dépistage, les analyses toxicologiques et les difficultés rencontrées par les intervenants sur le terrain. L'amélioration des procédures de constatation et la fiabilité des résultats d'analyse ont figuré parmi les questions soulevées, compte tenu de leur importance dans l'établissement des responsabilités.

Organisé par l'ONLCDT, en collaboration avec le Commandement de la Gendarmerie nationale, ce colloque s'inscrit dans le cadre du plan d'action de la Stratégie nationale de lutte contre les drogues et les substances psychotropes 2025-2029. Il a réuni plusieurs responsables institutionnels, dont le premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le général-major Mohamed Salah Benbicha, et le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, ainsi que des représentants de différents secteurs, des experts et des spécialistes.

Placés sous le slogan «La sécurité routière est la responsabilité de tous... Non aux drogues... Ensemble pour protéger la vie des usagers de la route», les travaux ont permis d'aborder les dimensions sanitaires, scientifiques, sécuritaires, juridiques et préventives de cette problématique.

A l'issue des travaux, des recommandations seront formulées afin de renforcer la coopération institutionnelle, d'améliorer les moyens de dépistage et de consolider les mécanismes de prévention. L'objectif étant de mieux protéger les usagers de la route face aux dangers liés à la consommation de stupéfiants et de substances psychotropes.

**Sihem Bounabi**

TROISIÈME JOUR DE CAMPAGNE

# Mobiliser les électeurs, l'enjeu central des partis

*Au troisième jour de la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre prochain, les partis politiques et leurs candidats ont poursuivi leurs activités sur le terrain, à travers des meetings, des rassemblements ou des rencontres de proximité. L'objectif immédiat est de sensibiliser les électeurs sur l'importance de leurs participations actives à ces élections. La bataille de mobilisation de l'électorat est au cœur de cette dynamique électorale et politique, d'autant que la hantise du phénomène de l'abstention pèse lourdement sur les partis depuis des décennies, n'arrivant plus à endiguer ce «fléau électoral».*



*Les partis investissent le terrain.*

Pour les chefs de partis, investir le terrain est crucial, d'où leurs efforts à présenter leur programme et leur vision de la gestion des collectivités locales et la prise en charge des préoccupations quotidiennes des citoyens.

Pratiquement, tous les chefs de partis ont souligné la nécessité d'associer les citoyens à la prise de décision dans leurs communes ou leurs régions, insistant sur l'importance de l'écoute et de débat constructif.

Le déploiement d'une douzaine de chefs de partis, dés le début de cette campagne, confirme leur intérêt d'investir le terrain, de mobiliser leurs bases militantes et de susciter un engouement populaire pour ce scrutin, dans l'espoir de convaincre les électeurs, de gagner leur confiance et surtout de faire les bons choix sur les profils proposés.

Il est assez remarquable que cette campagne est marquée notamment par l'émergence des jeunes candidats, des universitaires et des cadres moyens poussés par cette nouvelle expérience politique et l'occasion offerte par les dispositifs de la loi électorale qui leur permettent de figurer au premier plan des listes de candidatures.

Ainsi, le président du parti El-Karama, Mohamed Daoui, a appelé, depuis la wilaya de Biskra, les citoyens à choisir les candidats les plus aptes et les plus compétents à répondre à leurs aspirations. M. Daoui a expliqué, lors d'un meeting qu'il a animé dans la commune de Zeribet El Oued, que «les citoyens sont appelés à participer en force à cette échéance électorale et à choisir les candidats les plus aptes à prendre en charge leurs préoccupations et à réaliser leurs aspirations sur tous les plans, en particulier ceux liés aux affaires locales». Dans le même contexte, M. Daoui a affirmé que les candidats du parti El- Karama s'appuieront, en cas d'obtention de sièges dans les assemblées élues, sur une approche reposant sur «l'écoute des préoccupations des citoyens, la proposition de solutions adéquates, leur implication dans la gestion des affaires publiques au niveau des communes, en sus d'accorder une importance particulière au développement local, notamment en ce qui concerne le soutien à l'investissement industriel et agricole, deux secteurs qui caractérisent la wilaya de Biskra».

Le président du parti a également appelé les jeunes en particulier à participer «activement» à ce rendez-vous et ce, en élisant des «listes capables d'une bonne gestion et de la prise en charge des préoccupations des citoyens».

De son côté, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a plaidé, hier à Touggourt, pour le renforcement du rôle des élus locaux dans la gestion publique, afin de leur permettre de contribuer pleinement à la consolidation du développement local. Lors d'un meeting, M. Hassani Cherif a insisté sur l'importance d'élargir et de renforcer les prérogatives des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), afin de leur permettre de répondre aux exigences de développement des collectivités locales.

Evoquant le programme électoral de sa formation politique, le président du MSP a relevé les défis de développement au niveau des différentes régions du pays, soulignant, à ce titre, la nécessité de porter son choix sur des élus aptes à prendre en charge les préoccupations des citoyens et à impulser la dynamique de développement local, en s'appuyant, notamment, sur les moyens modernes de gestion, dont la numérisation, ainsi que la lutte contre la bureaucratie, sous toutes ses formes.

M. Hassani Cherif a aussi mis en avant l'importance de la participation à cette échéance électorale, qui constitue une nouvelle étape dans le processus de réforme et la préservation des acquis nationaux.

Pour sa part, le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani, a appelé à bâtir des communes modernes en s'appuyant sur la numérisation, permettant ainsi aux citoyens de participer plus efficacement à la prise de décision au niveau local.

Lors d'une activité de proximité organisée dans la commune des Eucalyptus, M. Osmani a indiqué que «la construction d'un Etat fort, doté d'institutions efficaces, commence au niveau de la commune, étant le maillon le plus proche du citoyen», ce qui nécessite «un changement radical des mentalités et des pratiques politiques», notamment à travers «le recours à la numérisation».

Il a également souligné l'importance d'associer les citoyens à la gestion des affaires locales et de s'appuyer sur les compétences nationales ainsi que sur des personnalités capables d'assumer leurs responsabilités et de servir l'intérêt général, estimant que «la construction d'une commune moderne exige également des programmes scientifiques et opérationnels».

**Hachemi B.**

AOUCHICHE À BÉJAÏA

# Le FFS réclame plus d'autonomie financière pour les collectivités locales

**LE PREMIER** secrétaire national du Front des Forces Socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a livré un discours fort et mobilisateur lors de meeting qu'il a animé, hier, à la Maison de la culture de Béjaïa, entrant dans le cadre de la campagne électorale pour les locales. Entre appel pressant à la participation civique, critique des carcans électoraux et vision audacieuse pour la gestion locale, le leader politique a tracé les contours d'une alternative démocratique ancrée dans le réel.

«Ne vous mettez pas en marge de l'Histoire». C'est le message central qu'a adressé Youcef Aouchiche aux citoyens lors de ce meeting. Devant une salle composée de militants et de sympathisants, le responsable du FFS a érigé le vote en devoir historique, ciblant en particulier la «majorité silencieuse». Pour lui, vaincre la défiance et l'abstention est une urgence absolue pour espérer inverser les rapports de force, repenser la gouvernance et rompre avec la gestion en place, car «en l'absence d'une véritable adhésion populaire, toute légitimité électorale reste fragilisée».

Dans la même dynamique, le leader du parti a tendu la main aux forces progressistes et aux patriotes, appelant à un retour aux référents historiques pour bâtir un front uni et démocratique. Abordant la présence du FFS sur seulement 165 listes à l'échelle nationale, Aouchiche n'a pas esquivé les difficultés. Il a pointé du doigt les contraintes d'un régime électoral jugé inéquitable et propice à l'exclusion, rappelant les amertumes du passé, comme lors des précédentes législatives, où le parti s'était vu privé de sièges.

Sur le plan local, le premier secrétaire national du parti de feu Aït Ahmed, a rendu un hommage appuyé aux élus du parti à Béjaïa, saluant le travail des anciens présidents de l'APW, Bachir Barket et Mohamed Bettache, dont l'action a permis de concrétiser de nombreux projets vitaux pour la région. Présentant la vision du FFS en prévision de la réforme des codes communal et de wilaya, Aouchiche a plaidé pour des mesures fortes à commencer par une décentralisation effective pour libérer les initiatives locales, un statut particulier pour le maire, afin de s'affranchir de la tutelle pesante et de l'étiquette de «l'éternel mineur».

Il a également plaidé pour plus d'autonomie financière pour les APW dans la gestion de leur budget, un allègement de la bureaucratie pour donner aux collectivités les moyens de leur développement et la consécration d'une démocratie participative réelle. «Le FFS n'a pas d'ambitions personnelles, mais des ambitions pour dynamiser les communes», a-t-il résumé, avant que cet engagement ne soit scellé par la signature symbolique de la charte d'éthique du parti par les candidats.

Enfin, le premier secrétaire du FFS est revenu sur le rejet de la loi de finances par le parti, motivé par «les failles du texte, les disparités sociales et les dysfonctionnements structurels de l'économie nationale» qu'il dit avoir constaté. Réaffirmant la posture constructive mais ferme de sa formation, il a conclu : «Nous ne manquerons pas de dénoncer tout dysfonctionnement, tout en disant oui à toute action que nous jugeons bénéfique pour le pays et la société. Nous ne sommes pas de ceux qui applaudissent. C'est aux citoyens de juger de la qualité de nos interventions à l'APN et nous sommes du côté du peuple», a-t-il ajouté.

**N. Bensalem**

LITIGES COMMERCIAUX

# Les tribunaux spécialisés face au défi de la performance

*L'extension du réseau des tribunaux commerciaux spécialisés remet au premier plan la question de l'harmonisation de leur fonctionnement et de l'application des procédures afin d'être plus efficace. C'est dans cette perspective et suite au constat des difficultés apparues au cours des trois premières années d'activité des premières structures qu'une journée d'étude a été organisée, jeudi, par le Centre de recherches juridiques et judiciaires à l'École supérieure de la magistrature de Koléa, dans la wilaya de Tipasa.*

Cette rencontre, placée sous la supervision du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, intervient suite à l'installation de treize nouvelles juridictions spécialisées en septembre dernier, après la mise en place de douze premières structures. Le retour d'expérience accumulé durant cette période a fait ressortir «des difficultés et des défis pratiques» auxquels sont confrontés les acteurs de la justice commerciale.

Dans ce contexte, le Centre de recherches juridiques et judiciaires entend offrir «un espace scientifique d'échange de points de vue et d'expériences entre les magistrats, les chercheurs et les praticiens». Cette démarche œuvre notamment à «unifier les interprétations et les applications judiciaires», à «consolider les meilleures pratiques» et «améliorer le niveau de performance judiciaire dans le domaine de la justice commerciale spécialisée», a précisé le département de la justice.

Les travaux ont réuni 200 participants en présentiel, parmi lesquels des présidents et magistrats des chambres commerciales des cours de justice, des responsables des tribunaux commerciaux spécialisés, des présidents des sections commerciales, des magistrats de la Cour suprême, des avocats et des universitaires. Cent autres magistrats ont participé à distance.



*Améliorer le niveau de performance judiciaire.*

La première session a été consacrée à la place de la justice commerciale entre les sections commerciales des tribunaux ordinaires et les juridictions spécialisées. La première communication a porté sur «la complémentarité fonctionnelle entre les sections commerciales et les tribunaux commerciaux spécialisés», avec une analyse de la répartition des compétences en matière de règlement des litiges commerciaux.

Cette question revêt une importance particulière dans le fonctionnement du dispositif, notamment pour déterminer les attributions respectives de ces juridictions et assurer une meilleure orientation des affaires. La clarification de cette répartition constitue un préalable à une application cohérente des règles de compétence et à une prise en charge plus fluide des contentieux.

### DES LITIGES À FORT ENJEUX ÉCONOMIQUES

L'autre volet abordé lors de cette session a concerné «les particularités des procédures judiciaires devant les tribunaux commerciaux spécialisés, entre les exigences de la conciliation et le règlement du litige». Les échanges ont ainsi porté sur l'articulation entre la recherche d'un accord à l'amiable et le recours à la décision judiciaire.

La conciliation préalable constitue une particularité de cette procédure. La législation prévoit la désignation d'un juge chargé de conduire cette démarche dans un délai de cinq jours, tandis que sa durée ne peut dépasser trois mois. En cas d'échec, le demandeur peut engager une action en justice en joignant le procès-verbal de non-conciliation.

La deuxième session a, quant à elle, été consacrée aux litiges commerciaux spécialisés, à travers trois domaines , en l'occurrence les différends liés aux sociétés commerciales, les contentieux bancaires et ceux du commerce international. Ces domaines touchent directement aux relations entre les opérateurs économiques, aux opérations de financement et aux échanges commerciaux. Ces affaires présentent des particularités qui nécessitent une connaissance approfondie des mécanismes commerciaux, des relations contractuelles et des opérations financières. La spécialisation des juridictions a ainsi pour mission d'adapter le traitement judiciaire à la nature des différends et aux exigences des activités économiques. Leur compétence couvre également les procédures de règlement judiciaire et de faillite, les litiges maritimes, le transport aérien, les assurances liées à l'activité commerciale et la propriété intellectuelle.

Leur composition, associant un juge à quatre assesseurs disposant d'une expertise dans les questions commerciales et d'une voix délibérative, traduit cette volonté d'intégrer une connaissance spécialisée dans l'examen des affaires.

La présence de représentants du Conseil du renouveau économique algérien, de l'Union nationale des entrepreneurs publics, de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie et de l'Institut national de la propriété industrielle a permis d'associer les acteurs économiques aux réflexions sur le fonctionnement de ces juridictions.

Il convient de rappeler que l'élargissement du réseau à 25 juridictions, prévu par le décret exécutif n° 26-133 du 30 mars dernier, a concerné treize wilayas, à savoir Adrar, Chlef, Batna, Béjaïa, Tébessa, Tiaret, Saïda, Guelma, El Bayadh, Illizi, Boumerdès, El Oued et Ghardaïa. Après cette extension territoriale, l'enjeu porte désormais sur l'harmonisation du fonctionnement de ces juridictions et la consolidation de leurs pratiques. Une démarche qui revêt une importance particulière pour renforcer la sécurité juridique des opérateurs économiques, faciliter le règlement de leurs différends et contribuer à l'amélioration du climat des affaires.

**Sihem Bounabi**

CONTRÔLE DES PRODUITS IMPORTÉS

# Ghrieb inaugure deux laboratoires au port et à l'aéroport d'Alger

**RENFORCER** le contrôle des produits importés aux frontières, prévenir les pratiques frauduleuses et garantir la conformité des marchandises aux normes de qualité et de sécurité avant leur commercialisation, tels sont les principaux objectifs des deux laboratoires d'analyse inaugurés, hier, par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, respectivement au port d'Alger et à l'aéroport international d'Alger.

Le Premier ministre a entamé son déplacement par l'inauguration du laboratoire du port d'Alger, avant de se rendre à l'aéroport international d'Alger pour procéder à l'ouverture de la seconde structure. Il a ainsi pris connaissance des différentes étapes du travail, des procédures d'analyse et des examens effectués, ainsi que des équipements et moyens mobilisés pour le contrôle des produits destinés à la consommation.



Réalisées par le ministère de la Défense nationale, ces deux structures s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, formulées lors du Conseil des ministres du 7 juin dernier, portant sur la création de laboratoires de contrôle au niveau de l'ensemble des ports et aéroports du pays.

A cette occasion, Ghrieb a écouté les explications des responsables des deux laboratoires concernant les missions qui leur sont confiées. Il a, à ce titre, souligné l'impératif de renforcer les opérations de contrôle et de faire preuve du plus haut niveau de vigilance et de rigueur, afin de soumettre les produits importés aux analyses nécessaires et de s'assurer de leur conformité aux normes de qualité et de sécurité, dans le but de préserver la santé des consommateurs, selon un communiqué du Premier ministère.

La mise en service de ces deux laboratoires constitue ainsi un nouveau dispositif de renforcement des capacités de contrôle aux frontières et de lutte contre la fraude. Les produits importés, toutes catégories confondues, devront désormais faire l'objet des analyses et vérifications requises avant leur mise sur le marché.

Cette démarche s'inscrit dans une approche globale visant à mieux encadrer l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et à endiguer les différentes pratiques frauduleuses. Le recours à des analyses en laboratoire permettra notamment de détecter les cas de fraude, d'en identifier la nature et de prendre les mesures légales qui s'imposent, tout en garantissant la sécurité des produits commercialisés et la protection de la santé des citoyens.

Au cours de ce déplacement, le Premier ministre était accompagné de plusieurs membres du gouvernement, d'un représentant du ministère de la Défense nationale, du ministre-wali de la wilaya d'Alger, ainsi que des responsables du port et de l'aéroport international d'Alger.

**Rim Boukhari**

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP 2026

# Cap sur la Deeptech et les opportunités d'investissement

*Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a présenté, hier, lors d'une conférence de presse, les grandes lignes de la cinquième édition de la Conférence africaine des start-up (ASC). Prévue du 5 au 7 décembre prochain au Palais des conférences Abdelatif-Rahal (CIC) à Alger, cette manifestation ambitionne de renforcer la place de l'Afrique dans le développement des technologies de pointe et de consolider sa souveraineté technologique.*

Placée sous le thème «Deeptech : le véritable défi» (Deeptech: The Real Challenge), cette édition intervient dans un contexte marqué par une accélération notable de l'écosystème africain des technologies de pointe. Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les financements consacrés à ce secteur sur le continent sont passés de 86 millions de dollars en 2015 à 1,2 milliard de dollars en 2023, faisant de la deeptech l'un des domaines les plus dynamiques de l'écosystème technologique africain.

Cette manifestation envisage de réunir les acteurs engagés dans la construction d'une souveraineté technologique africaine, afin de contribuer à l'émergence d'un modèle de développement technologique indépendant et compétitif. La conférence se veut également une plateforme d'échanges entre décideurs, investisseurs et start-up du continent, notamment celles ayant atteint des niveaux de croissance et de valorisation importants, à l'image des licornes.

Elle entend ainsi favoriser le partage d'expériences, la conclusion de partenariats et la concrétisation d'opportunités d'affaires, au service du renforcement de l'innovation et de l'entrepreneuriat en Afrique.

En termes de participation, les organisateurs prévoient plus de 25 000 participants, dont des fondateurs de start-up africaines spécialisées dans les technologies de pointe, ainsi que plus de 30 entreprises innovantes opérant dans le domaine de la deeptech. L'événement devrait également réunir plus de 150 investisseurs issus de fonds de capital-risque et de réseaux d'autres investisseurs, plus de 40 délégations ministérielles africaines, plus de 100 experts internationaux dans les technologies émergentes et l'intelligence artificielle, ainsi que plus de cinq pôles technologiques africains.



*Noureddine Ouadah.*

Au-delà de la mobilisation des acteurs de l'écosystème, cette édition entend mettre en avant la capacité des start-up africaines à concevoir des solutions innovantes dans les technologies de pointe et à contribuer à la souveraineté technologique du continent. Les domaines des données, de l'intelligence artificielle, de la santé et de l'énergie figureront ainsi parmi les principaux secteurs d'intérêt, avec l'ambition de tirer profit des grandes mutations technologiques pour impulser une nouvelle dynamique de développement en Afrique.

Les débats s'articuleront autour de quatre axes majeurs, à savoir la souveraineté numérique et l'intelligence artificielle, les ressources stratégiques et l'énergie, la santé et le capital humain, ainsi que l'entrepreneuriat féminin africain dans le domaine de la deeptech.

Le programme s'étalera sur trois jours et réunira, dans le cadre de rencontres de haut niveau, des ministres, des représentants du secteur privé, des investisseurs, des pôles technologiques et des compétences africaines établies à l'étranger. Les différentes sessions sont conçues pour aboutir à des résultats concrets et à des recommandations opérationnelles, répondant aux besoins des porteurs de projets et des différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial africain.

### UN DISPOSITIF DÉDIÉ À LA MISE EN RELATION AVEC LES INVESTISSEURS

Interrogé sur les mécanismes mis en place pour faciliter le financement des start-up et accompagner le développement de leurs projets, le ministre a mis en avant le dispositif de rencontres avec les investisseurs prévu dans le cadre de cette édition, notamment à travers le sommet GP/LP (General Partners/Limited Partners).

Selon Ouadah, la première journée sera consacrée à l'ouverture officielle de la conférence et à la tenue d'un sommet ministériel, destiné à concrétiser sa dimension politique. La deuxième journée sera, quant à elle, marquée par l'organisation de plusieurs activités en parallèle, dont le GP/LP Summit, présenté comme l'un des rendez-vous majeurs de cette édition.

Cette rencontre réunira des gestionnaires de fonds africains et internationaux (GP), ainsi que des investisseurs souverains et institutionnels (LP), intéressés par les opportunités offertes par le marché africain. En sus des 150 investisseurs, issus du continent et de l'étranger, qui sont attendus à cette occasion.

Prévu sur une demi-journée, ce sommet donnera lieu à des échanges directs entre les différentes parties prenantes de l'investissement en Afrique, avec notamment la participation de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, en vue d'engager une réflexion sur les moyens d'améliorer les mécanismes et les conditions d'investissement dans les start-up africaines, a expliqué le ministre.

En parallèle, les investisseurs attendus seront accessibles sur la plateforme de la conférence, permettant aux start-up participantes, particulièrement celles disposant de stands d'exposition, de prendre directement rendez-vous avec eux. Ce dispositif vise à multiplier les possibilités de rencontres professionnelles et à accroître les chances des jeunes entreprises d'obtenir des financements pour développer leurs activités.

Selon les explications du ministre, les start-up exposantes pourront également accueillir les investisseurs directement au niveau de leurs stands, leur présenter leurs solutions technologiques et échanger autour d'éventuelles opportunités de partenariat et de développement commercial.

La participation à cette manifestation ne se limite donc pas à une simple exposition des innovations. Elle offre également aux jeunes entreprises l'occasion de rencontrer des experts, de valoriser leurs technologies et d'établir des contacts directs avec des investisseurs susceptibles d'accompagner leur croissance, a indiqué Ouadah.

À cet égard, il a rappelé l'exemple d'une start-up algérienne qui avait réussi à lever 5 millions de dollars lors de la précédente édition. Il s'est dit convaincu que plusieurs start-up algériennes devraient, cette année, parvenir à leur tour à mobiliser des financements de plusieurs millions de dollars, traduisant ainsi les perspectives offertes par cette plateforme continentale.

Par ailleurs, le ministre a rappelé par la même occasion, les dispositions de l'arrêté interministériel du 11 octobre 2026, pris en application de l'article 119 de la loi de finances 2026. Celui-ci impose aux entreprises de droit algérien réalisant un chiffre d'affaires annuel égal ou supérieur à 2 milliards de dinars de consacrer au moins 1 % de leur bénéfice imposable à des activités de recherche, de développement et d'innovation, sous peine de se voir appliquer une taxe.

**Rim Boukhari**

STATION DE DESSALEMENT DE MOSTAGANEM

# Daoudi satisfait de l'avancement du projet

**LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR** général (PDG) de Sonatrach, Noureddine Daoudi, accompagné d'une délégation de cadres dirigeants du Groupe, a effectué, hier, une visite au chantier de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer de la wilaya de Mostaganem, située dans la région de Sidi Ladjel, commune d'El Khadra. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du groupe Sonatrach. Sur place, le PDG de Sonatrach a constaté un avancement satisfaisant des travaux selon le calendrier établi.

Il n'a pas manqué de souligner, toutefois, l'importance du respect des délais contractuels et la nécessité d'un suivi rigoureux et continu de ce chantier. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'une coordination étroite entre les différentes parties prenantes à ce projet prioritaire. La livraison partielle du projet devrait être effectuée dans un délai de vingt-deux mois, avec une capacité initiale de 150 000 mètres cubes par jour, selon la même source.

S'étendant sur une superficie de 12 hectares, la station de Sidi Ladjel disposera, à terme, d'une capacité de production de 300 000 mètres cubes d'eau par jour. «Cette infrastructure stratégique contribuera à assurer l'approvisionnement en eau potable de près de trois millions de citoyens dans les wilayas de Mostaganem, Tissemsilt et Tiaret, renforçant ainsi la sécurité hydrique et la disponibilité de cette ressource vitale», a souligné Sonatrach, précisant que cette visite réaffirme son engagement à contribuer fortement au renforcement de la sécurité hydrique nationale et à assurer un suivi rigoureux de ses projets stratégiques. A noter que lors de son déplacement sur le site de la station de dessalement de Mostaganem, le premier responsable de Sonatrach a été accueilli à son arrivée par le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, ainsi que par le président-directeur général de l'Algerian Desalination Company (ADC), Lahcen Bada, et son homologue de la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), entreprise chargée de la réalisation du projet, Amar Besselma.

**M. B.**

MÉMOIRE ENVIRONNEMENTALE

# L'Algérie documente les ravages de la colonisation

L'Algérie entend renforcer le travail de documentation des crimes environnementaux commis durant la colonisation française, en s'appuyant sur des preuves scientifiques et des témoignages historiques pour établir les responsabilités et mesurer l'ampleur des dommages causés à la nature et aux écosystèmes. Cette démarche nationale a été mise en avant par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, à l'occasion de l'ouverture, hier, du séminaire national consacré à la mémoire environnementale.



Kaouter Krikou.

Intervenant lors de cette rencontre, la ministre a souligné que la mémoire environnementale constitue un chantier à la fois national et scientifique, destiné à mettre en lumière les atteintes portées à l'environnement algérien durant la période coloniale. Elle a insisté sur la nécessité de réunir des éléments matériels et des données scientifiques permettant de documenter ces violations et d'en établir les responsabilités juridiques, alors que leurs conséquences écologiques continuent de se faire sentir.

Parmi les faits historiques évoqués figurent notamment l'utilisation d'armes chimiques interdites, dont le napalm, les essais nucléaires, ainsi que la pose de mines et l'emploi d'engins explosifs. Ces pratiques ont profondément affecté les milieux naturels, entraînant la destruction du couvert végétal et forestier, la dégradation des sols et la perturbation des équilibres biologiques.

La ministre a également présenté les résultats intermédiaires des travaux de la commission nationale mixte chargée de la mémoire environnementale. Celle-ci s'attelle à collecter des preuves scientifiques, appuyées par des témoignages historiques, afin de recenser les violations commises et d'évaluer les préjudices subis par les écosystèmes nationaux.

Kaouter Krikou a rappelé que les atteintes coloniales ne se sont pas limitées aux populations, mais ont également visé le patrimoine naturel du pays. Le pillage des ressources, la pollution des sols, la destruction du couvert végétal, l'atteinte à la biodiversité et l'abandon de déchets dangereux figurent parmi les conséquences de ces pratiques.

Dans cette perspective, elle a souligné l'importance de mobiliser les instruments juridiques internationaux relatifs à la protection de l'environnement, notamment les conventions de Stockholm et de Bâle, la convention de Ramsar ainsi que la Convention sur la diversité biologique. Ces références doivent contribuer à étayer la documentation des préjudices environnementaux à travers des analyses scientifiques rigoureuses.

Cette démarche sera également prolongée dans le cadre des assises nationales sur la mémoire et l'histoire. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a annoncé la préparation, en partenariat avec le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, d'un atelier consacré à la mémoire environnementale et au développement durable. Prévu en février 2027, cet atelier s'inscrira dans le cadre de la commémoration du 67e anniversaire des explosions nucléaires de Reggane.

Évoquant les séquelles des explosions nucléaires coloniales, Abdelmalek Tacherift a également salué les efforts engagés par le ministère de la Défense nationale, en coordination avec l'Agence nationale chargée de la réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires français dans le Sud algérien.

À ce titre, il a fait état du lancement de la deuxième opération de dépollution du site du tunnel Beryl E2, dans la région d'In Ecker, dans la wilaya de Tamanrasset. Cette opération, engagée parallèlement aux célébrations du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre, constitue un chantier complexe réalisé avec des compétences et des moyens exclusivement nationaux. Elle porte notamment sur la collecte et le stockage des déchets radioactifs, conformément aux normes les plus strictes en la matière. Sur le terrain, la prise en charge des séquelles de la colonisation se poursuit également à travers les opérations menées par l'Armée nationale populaire (ANP), héritière de l'Armée de libération nationale. La ministre de l'Environnement a, à ce propos, salué les efforts consentis dans le cadre du déminage des lignes Challe et Maurice. Ces opérations ont permis, selon la ministre, l'extraction de plus de dix millions de mines et la réhabilitation de plus de 62 000 hectares de terres contaminées. Des résultats qui ont contribué à sécuriser ces espaces, à restaurer leur potentiel environnemental et à les rendre de nouveau exploitables.

**Lynda Louifi**

BÉNÉVOLAT

# Les jeunes appelés à prendre soin de leurs structures

**LA MOBILISATION** des jeunes autour de la préservation et de l'amélioration des structures qui leur sont destinées prend une nouvelle dimension avec le lancement officiel, hier, de l'initiative nationale de bénévolat et de prise en charge des établissements de jeunesse, Moustafa Hidaoui, ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, à l'École supérieure des sciences et technologies de l'encadrement de la jeunesse de Tixeraïne.

Organisée à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, cette initiative repose sur l'implication directe des jeunes dans la préservation et la valorisation des espaces qui accueillent leurs activités, tout en ancrant la pratique du bénévolat et renforcer les valeurs de citoyenneté et de responsabilité collective.

Dans son intervention, le ministre a souligné l'importance de « consolider la culture du travail bénévole auprès des jeunes » et de renforcer « l'esprit de citoyenneté et de responsabilité collective ». Il a particulièrement appelé à faire évoluer leur rapport aux structures qui leur sont ouvertes, en passant « d'une culture de bénéficiaires des espaces de jeunesse à une culture de participation effective à leur entretien, à la préservation de leurs acquis et à leur développement ». En outre, Hidaoui a relevé que cette démarche suppose une implication réelle des jeunes dans la vie de ces établissements. Il a ainsi donné plusieurs orientations destinées à assurer la concrétisation de l'initiative sur le terrain, en mettant l'accent sur « la mobilisation des énergies juvéniles » et « l'implication des jeunes dans la proposition d'idées et d'initiatives susceptibles d'améliorer leurs espaces ». Le ministre a également mis en avant 'importance de leur donner l'occasion de « faire valoir leurs capacités créatives » et de contribuer à rendre les établissements de jeunesse « plus attractifs et dynamiques ». Cette participation doit notamment se traduire par des propositions et des actions concrètes, adaptées aux besoins des jeunes et à la réalité des structures concernées. L'enjeu est ainsi d'encourager les jeunes à prendre une part active dans l'amélioration de leur environnement, en les associant aux initiatives qui concernent directement leurs lieux de rencontre, de formation et de pratique des activités culturelles, sportives et récréatives. L'entretien des équipements et la valorisation des espaces collectifs constituent, dans ce cadre, des domaines d'intervention privilégiés. Sur le plan organisationnel, l'opération concerne les différentes structures de jeunesse, les établissements relevant du secteur ainsi que les organismes placés sous sa tutelle. Les instituts et établissements de formation seront également associés à cette démarche. Autre élément important, les activités de bénévolat seront organisées de manière périodique, chaque premier samedi du mois, afin d'assurer la continuité de l'initiative et d'éviter qu'elle ne se limite à une action ponctuelle. Cette programmation régulière a pour objectif de favoriser l'installation de nouvelles habitudes de participation et faire du bénévolat une pratique citoyenne durable. Elle permettra également de maintenir l'implication des jeunes dans l'amélioration de leurs espaces et de renforcer leur attachement aux structures qu'ils fréquentent. En marge du lancement, Hidaoui a rencontré les étudiants de l'établissement et a pris le temps d'écouter leurs préoccupations et leurs aspirations, tout en recueillant leurs avis et leurs propositions concernant l'initiative. Ces échanges ont donné une place particulière au dialogue direct avec les jeunes appelés à contribuer à la conception et à la mise en œuvre des actions touchant leurs établissements. Il convient de noter qu'à travers cette initiative, le département de la Jeunesse aspire à renforcer l'attractivité de ses infrastructures et promouvoir une citoyenneté fondée sur l'engagement et la responsabilité, en misant sur les capacités d'initiative des jeunes pour faire des établissements de jeunesse des espaces plus accueillants, vivants et en adéquation avec leurs aspirations.

**Sihem Bounabi**

PRISONS CLANDESTINES EN UKRAINE

# Un député estime les bénéfices de Kiev à 7,2 milliards de dollars

Le député ukrainien Oleksandr Doubinsky a accusé des responsables de Kiev d'entretenir un réseau de plus de 1 000 centres de détention secrets, qui génèrent, selon lui, environ 7,2 milliards de dollars par an grâce aux rançons versées pour les otages.

Il a comparé ce système aux méthodes des camps nazis. Oleksandr Doubinsky, député ukrainien actuellement en détention provisoire, a révélé le montant total des recettes générées par Kiev grâce à des centres de torture similaires à celui découvert près de Kiev début novembre. Au cours de ses calculs, il a mentionné que, lors d'un point presse conjoint des forces de l'ordre ukrainiennes, il avait été indiqué qu'il existait plus de 1 000 de ces maisons abritant des otages civils, et que le montant moyen de la rançon par personne s'élevait à 15 000 dollars. Ainsi, selon lui, les responsables ukrainiens percevraient jusqu'à 600 millions de dollars par mois, soit 7,2 milliards de dollars par an. « Tout comme chez les nazis, leurs camps de concentration étaient également conçus pour rapporter de l'argent », a-t-il ajouté sur sa chaîne Telegram. Le 2 novembre, les médias ont révélé que dans le sous-sol d'une maison privée située dans un village près de Kiev des hommes armés retenaient environ 40 personnes, parmi lesquelles certaines avaient besoin d'une aide médicale d'urgence. Une ambulance est arrivée sur place, mais les gardes du bâtiment ont empêché les secouristes d'entrer. Une manifestation de grande ampleur a éclaté : des habitants indignés se sont rassemblés, les forces de l'ordre ont utilisé du gaz lacrymogène contre eux, puis des échauffourées ont commencé. Ce n'est qu'après un large retentissement dans les médias et sur les réseaux sociaux que les secours ont été autorisés à évacuer de cette prison illégale les hommes qui avaient besoin d'aide, dont beaucoup présentaient des traces de coups. Un adolescent de 14 ans, Oleksy Pekour, qui avait été passé à tabac, a également été sorti du bâtiment. Il a raconté par la suite qu'il avait été traîné de force à l'intérieur et frappé à coups de pelle. Le chef du cabinet de Volodymyr Zelensky, Kirill Boudanov, qui s'est rendu sur les lieux, a reconnu qu'il existait de nombreuses prisons non officielles de ce type en Ukraine. Le lendemain, les forces de l'ordre ukrainiennes ont lancé une chasse à l'homme



contre les manifestants. Les forces de sécurité ont identifié 130 participants présumés, qui s'étaient rassemblés près du centre de torture illégal et posaient des questions gênantes à Kirill Boudanov. La police nationale ukrainienne a publié des vidéos des arrestations, montrant les forces de l'ordre faire irruption dans les appartements de ces personnes et les forcer à s'excuser devant la caméra d'être venues au centre de torture. Une sanction plus sévère a été infligée aux membres du personnel médical arrivés les premiers sur les lieux. Ainsi, Valentina Moloda, le médecin qui avait diffusé des informations sur ce lieu de torture sur les réseaux sociaux, ainsi que le conducteur de l'ambulance, ont été placés en détention provisoire par le tribunal pour une durée de 60 jours, sans possibilité de libération sous caution. Elle a également été inscrite dans la base de données du site ukrainien « Mirotvorets », qui tient depuis plus de dix ans une liste de tous les « ennemis de l'Ukraine ». Le garçon de 14 ans qui avait été passé à tabac y a également été inscrit. Maria Zakharova, porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, a vivement condamné l'existence de tels centres de torture, affirmant que ces lieux constituaient le « pilier » du pouvoir de Volodymyr Zelensky. Dmitri Peskov, porte-parole du Kremlin, a quant à lui accusé l'Occident de passer sous silence ces faits et de protéger le régime de Kiev.

**R. I.**

## SOUDAN

### 15,4 millions de personnes ont besoin d'abris d'urgence, alertent le HCR et l'OIM

**QUELQUE** 15,4 millions de personnes au Soudan ont besoin d'abris d'urgence et de biens de première nécessité, alertent le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans un communiqué conjoint publié vendredi. Les deux agences onusiennes indiquent que les financements disponibles permettent d'aider seulement 10 % des personnes concernées, précisant que jusqu'à présent, 936.000 personnes ont reçu une assistance, laissant des millions d'autres sans abri adéquat ni produits de première nécessité. Elles ont averti que les stocks d'urgence atteignaient un niveau dangereusement bas et que, sans financements immédiats, davantage de familles déplacées seraient exposées aux intempéries, à l'insécurité ainsi qu'à des risques accrus de violences et d'exploitation. Le Soudan reste confronté à la plus grave crise de déplacement au monde et compte environ 8,6 millions de déplacés internes et plus de 4,6 millions de réfugiés dans les pays voisins, rappellent le HCR et l'OIM. Les combats, l'insécurité et les attaques de drones continuent de provoquer de nouveaux déplacements et entravent les opérations humanitaires, note le communiqué. Le plan 2026 de réponse aux besoins humanitaires au Soudan nécessite, selon lesdites agences, 2,9 milliards de dollars afin d'aider 20,4 millions de personnes sur les 33,7 millions ayant besoin d'assistance. Mais seuls 47 % des fonds nécessaires ont été mobilisés. Le HCR et l'OIM appellent, à ce propos, à des financements urgents pour éviter une aggravation de la crise humanitaire et maintenir les stocks d'abris d'urgence, dans un pays frappé depuis avril 2023 par un conflit entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), faisant des dizaines de milliers de morts.

**R. I.**

ARCHITECTURE DE SÉCURITÉ EN EUROPE :

# Washington propose un nouveau système impliquant la Russie, Bruxelles s'y oppose

**JARED** Kushner a révélé l'intention de Washington d'élaborer un plan en cinq points pour refondre la sécurité en Europe, en insistant sur le respect de la souveraineté de la Russie comme des pays européens. Bruxelles rejette ces propositions et entend conserver le système actuel, que Moscou juge inefficace. Jared Kushner, gendre du président américain et négociateur sur l'Ukraine, a annoncé l'intention des États-Unis de mettre en place un nouveau système de sécurité en Europe, en tenant compte de la position de la Russie. Cette initiative comporte cinq objectifs : l'instauration de consultations permanentes sur les questions de sécurité, la mise en place de canaux de communication fiables en cas de crise, une plus grande transparence des activités militaires, l'adoption de mesures réciproques pour limiter les risques d'escalade et l'établissement d'un cadre de sécurité à long terme. Kushner a toutefois précisé que tout nouvel accord devrait respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de chaque État. Il a souligné que l'OTAN resterait le pilier de la défense collective européenne et que cette initiative s'appuierait sur les institutions existantes. Le négociateur américain a reconnu que la tâche n'était pas aisée, estimant que la Russie et l'Europe cherchent « depuis plus de 30 ans » à établir un système de sécurité durable. Des décennies de méfiance et les conséquences du conflit ukrainien compliquent, selon lui, la situation. Les consultations doivent se poursuivre dans le cadre du format « Shell Bay », réunissant les États-Unis, l'Ukraine, l'OTAN, l'Union européenne et des partenaires européens. La Russie sera également associée aux discussions dans le cadre des négociations de paix. Kushner a indiqué qu'en cas de succès lors des prochains pourparlers trilatéraux entre Moscou, Washington et Kiev, un format de négociation plus large pourrait être envisagé, avec la participation directe des pays européens.

À peine 24 heures après l'annonce du plan américain, l'Europe avait déjà catégoriquement rejeté la proposition. La cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, a refusé toute discussion sur l'architecture de sécurité du continent avec la Russie et les États-Unis, soulignant la volonté de Bruxelles de conserver le système actuel, qui repose sur l'UE et l'OTAN. Moscou a pour sa part souligné qu'une telle architecture était inconcevable sans la participation de la Russie et sans prise en compte de ses intérêts. Les premières négociations tripartites depuis février dernier entre la Russie, les États-Unis et l'Ukraine sont prévues les 10 et 11 novembre dans la capitale des Émirats arabes unis.

Le porte-parole du président russe, Dmitri Peskov, a indiqué les discussions porteront sur la sécurité et les garanties de sécurité des parties, et les détails des échanges seront examinés à huis clos.

Concernant la participation des pays européens aux négociations, le porte-parole du Kremlin a noté que, si l'Europe devait être présente autour de la table pour le règlement du conflit ukrainien, cela n'était pas possible compte tenu de son approche actuelle. Selon lui, seuls le président finlandais Alexander Stubb et le Prémier ministre norvégien Jonas Gahr Store ont, à ce jour, décidé de s'entretenir avec Moscou à titre bilatéral, tandis que la majorité des autres pays européens ne parlent toujours que d'infliger une défaite stratégique à la Russie.

**R. I.**

PRÉVISIONS DE PRODUCTION DE DATTES À OUARGLA

# Plus d'un million de quintaux estimés

Les prévisions de récolte de dattes pour la saison agricole en cours (2026-2027) tablent sur une production dépassant un million de quintaux, toutes variétés confondues. C'est ce qu'a indiqué, hier, la direction des Services agricoles de la wilaya d'Ouargla (DSA).



Cette tendance à la hausse de la production, avec un taux d'augmentation estimé à 10 % par rapport à la saison précédente, est soutenue par un accroissement du nombre de palmiers dattiers à travers la wilaya, s'élevant à plus de 1.259.632 palmiers, a indiqué Fatiha Boubekri, cheffe du service de l'organisation de la production et du soutien technique à la DSA.

En ce qui concerne les variétés qui s'accaparent la plus grande part de la production, la variété "Ghers" domine la scène avec une quantité estimée à 421.686 Qx, soit environ 47 % de la production de la wilaya, suivie de la variété "Deglet Nour" avec 368.701 Qx, soit près de 41 %, a-t-elle fait savoir.

Ces chiffres reflètent l'importance économique considérable de ces deux variétés dans le renforcement de la production locale et la création d'opportunités d'emplois dans les domaines de la récolte, du tri, du conditionnement et du transport.

Afin de garantir la qualité de la récolte et d'éviter les pertes, les services de la DSA veillent à accompagner les agriculteurs sur le terrain tout au long de la saison agricole, pour orienter les producteurs vers les techniques adéquates d'entretien des palmiers et la détermination des étapes optimales de récolte des fruits, selon la variété et les conditions climatiques, et surtout les sensibiliser à l'importance du suivi régulier des ravageurs et des maladies, conformément aux recommandations techniques adoptées. Pour Mme Boubekri, l'un des axes majeurs de l'intervention de son service concerne la manipulation adéquate et le stockage de la production, en veillant au traitement correct des dattes lors de la récolte et du transport, afin d'éviter toute contamination ou d'exposition à une humidité excessive, tout en orientant les agriculteurs vers le tri et le classement des produits pour valoriser leur valeur commerciale. De la commercialisation brute à la valorisation et la transformation, la responsable a estimé, dans une déclaration à l'APS, que le véritable défi auquel fait face la filière des dattes dans la wilaya de Ouargla ne se limite pas à l'augmentation du volume de production, mais s'étend à l'amélioration des conditions de stockage, à l'encouragement de l'investissement dans la transformation agroalimentaire, telles que la pâte de dattes, le Rob/Mélasse, et la poudre de dattes, ainsi qu'au renforcement des mécanismes de coordination entre les agriculteurs, les usines et les différents acteurs économiques.

De même, les unités de conditionnement, de transformation et de stockage jouent un rôle essentiel pour absorber les surplus pendant les périodes de pointe et réduire les pertes résultant d'un mauvais stockage ou d'un retard de commercialisation.

La wilaya d'Ouargla occupe une place de premier plan parmi les wilayas du sud du pays pionnières dans le domaine de la phoeniciculture et de la production de dattes, dont certaines sont quasiment exclusives, et ce, grâce à la diversité de ses oasis et aux conditions climatiques favorables à cette filière vitale.

Les indicateurs enregistrés lors de la saison agricole en cours et de la saison précédente confirment le rôle central que joue cette filière dans le tissu économique et social local.

Les statistiques de la saison 2026/2027 indiquent que les oasis occupent une superficie totale d'environ 11.696 hectares dans cette wilaya, avec 1.140.439 palmiers productifs, dont 556.363 palmiers de la variété Deglet-Nour, 537.859 de la variété Ghers, 30.445 palmiers de Degla-Beida et 151.145 palmiers de variétés communes, représentant une importante partie de la richesse phoenicicole nationale qui recense plus de 940 cultivars de palmiers dattiers, selon l'inventaire national.

La wilaya d'Ouargla a, en outre, bénéficié, au cours des dernières années, d'importants quotas visant l'expansion de la phoeniciculture, et ce, dans le cadre des différents programmes de développement et d'appui à l'économie nationale, avec pour objectif de diversifier les sources de revenus dans les zones du sud du pays, selon les services de la DSA.

**R.R.**

CLÔTURE DU FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET CHANSON KABLYE À BÉJAÏA

# Un pont entre l'engagement patriotique et la vitalité artistique

**LA 16E ÉDITION** du Festival culturel local de la musique et de la chanson kabyles a baissé ses rideaux. La Maison de la culture Taos-Amrouche de Béjaïa a vibré durant une semaine au rythme d'un patrimoine réinventé, habilement tissé entre ferveur populaire et audace contemporaine.

Cette année, l'événement a revêtu une dimension hautement symbolique. En s'ouvrant le 1er novembre, en écho au 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Libération nationale, le festival a forgé un pont vibrant entre l'engagement patriotique d'hier et la vitalité artistique d'aujourd'hui.

La soirée de clôture a rendu un vibrant hommage aux figures de proue de la région, saluant le moudjahid Challal Kaci, secrétaire de wilaya de l'ONM, ainsi que, à titre posthume, la regrettée artiste El Djida Tamectuht, inlassable gardienne de l'authenticité kabyle. Mais le zénith de la soirée s'est joué sur la scène du grand concours officiel. Au terme de délibérations serrées, le jury a consacré la relève : Amayes Nait Larbi s'empare de la première place, suivi de Nelia Djerada en deuxième position, et du groupe Run Rolls, représenté par Mehdi Allouane, sur la troisième marche du podium. En propulsant ainsi sa jeunesse créative sur le théâtre de la notoriété, la ville de Béjaïa réaffirme son statut de bastion culturel majeur, prouvant que la tradition n'est pas un musée, mais une force d'avenir vivante. Sous le slogan évocateur « La création d'aujourd'hui… le patrimoine de demain », la manifestation a réuni 48 artistes de toutes générations, venus de sept wilayas. Un élan culturel qui a su s'affranchir des frontières du centre-ville pour irradier plusieurs communes, offrant des galas d'envergure à Kherrata, Amizour, Ouzellaguène et El-Kseur. Fidèle à sa vocation de transmission, le festival a conjugué la scène à la réflexion.

Le volet académique a su captiver les mélomanes et les chercheurs : la masterclass de chant dirigée par Ahcène Nath Zaïm et les éclairages historiques de Fatah Imloul et du Pr Kamel Boudjemai ont insufflé un souffle d'avant-garde aux débats. Mention spéciale pour l'intervention remarquée de Mahdi Delmi, directeur général adjoint de l'ONDA, qui a captivé l'auditoire en disséquant l'impact de l'intelligence artificielle sur l'industrie musicale de demain.

**N. Bensalem.**

FORUM NATIONAL DES EXPERTS EN ONCOLOGIE À LAGHOUAT

# Dépistage précoce et intelligence artificielle au cœur des débats

**LES NOUVELLES** avancées scientifiques dans la prise en charge du cancer ont été au cœur du 1er Forum national des experts en oncologie organisé à Laghouat, à l'initiative de la Direction locale de la santé et de la population (DSP) en coordination avec la société algérienne de formation et de recherche en oncologie (SAFRO).

Cette rencontre, qui a réuni un panel d'experts et de praticiens spécialistes nationaux et étrangers, a constitué un espace d'échange d'expertises et de partage des connaissances autour des dernières avancées en oncologie et de prise en charge des cancers, selon les organisateurs.

Elle a pour objectif notamment de mettre en lumière les innovations scientifiques et technologiques susceptibles de faire évoluer les méthodes de dépistage, diagnostic et de traitement, tout en favorisant une prise en charge adaptée aux spécificités de chaque patient, ont-ils souligné.

Intervenant à cette occasion, le DPS, Mokhtar Mokrane, a indiqué que l'organisation de ce rendez-vous scientifique traduit l'importance accordée par le secteur de la santé à la formation continue des ressources humaines, considérée comme un élément essentiel pour accompagner les évolutions scientifiques que connaît le domaine médical et améliorer la qualité des prestations sanitaires.

Et d'ajouter que le renforcement des structures de santé de la wilaya, à l'image du centre anti-cancer (CAC) « Chahid Mohamed Rezzoug », doit s'accompagner d'efforts soutenus en matière de formation et de perfectionnement des personnels médicaux, paramédicaux et techniques, en sus de la mobilisation des moyens nécessaires pour assurer bonne prise en charge des patients. Le programme du Forum, organisé le 5 au 6 novembre prévoit une série de conférences consacrées aux approches diagnostiques et thérapeutiques des cancers les plus fréquents, notamment ceux touchant la femme, ainsi que l'apport de l'imagerie médicale et l'intelligence artificielle dans le dépistage et le diagnostic précoces.

**R. R.**

CONFÉRENCE À L'ESPACE ESPRIT DU PANAF AU SILA 2026

# «Afrique, vers une nouvelle conscience culturelle»

Compte tenu des mutations numériques et de l'hégémonie culturelle occidentale, l'Afrique est appelée à reprendre en main son patrimoine intellectuel et linguistique. Cette exigence a été au cœur d'une conférence organisée à l'espace Esprit du Panaf, au SILA 2026, sous le thème : « Afrique, vers une nouvelle conscience culturelle ».

Trois intervenants venus du Niger, du Tchad et du Nigeria ont pris part à cette rencontre, mettant le point sur les enjeux de la coopération entre l'Algérie et les pays du Sahel, la réappropriation culturelle, outre la sauvegarde des langues africaines à l'ère de l'intelligence artificielle (IA).

Modérée par le politologue Dr Abdelkader Soufi, cette manifestation a constitué la dernière conférence inscrite au programme de l'espace Esprit du Panaf, à l'occasion du SILA 2026. Prenant la parole, le militant nigérien Amadou Oumarou a instamment mis l'accent sur la nécessité absolue, pour les peuples africains, de reprendre en main leur destin politique et culturel. Il a, par conséquent, mis en valeur le rôle des dirigeants dans l'affirmation de la souveraineté des États et la résistance aux influences extérieures.

« Un peuple qui ne dispose pas de dirigeants engagés ne peut jamais être véritablement fort. C'est le courage de ses dirigeants qui lui permet de résister, en étant insoumis, aux volontés et aux cultures qui lui sont étrangères », a-t-il asséné.

Au sujet de la situation au Sahel, il a défendu avec ferveur les choix des autorités nigériennes et salué le soutien de l'Algérie, notamment sur le plan sécuritaire. « Aujourd'hui, avec l'aide de l'Algérie, qui a déployé ses moyens militaires, ses forces navales et ses capacités de défense, cela permet la stabilité du Niger et du Sahel », a-t-il soutenu, présentant l'intervention algérienne comme un appui éminemment efficient et incontournable à la stabilité régionale.

Le militant a, dans le même esprit, rappelé que l'Algérie avait toujours privilégié des relations diplomatiques basées sur le respect de la souveraineté de ses voisins.




Il a affirmé que le pays « n'avait jamais entrepris de conquérir les territoires d'autres États depuis son indépendance, en 1962, et qu'il n'avait jamais agressé ses voisins africains ».

Amadou Oumarou a aussi réagi aux positions exprimées par l'Union européenne (UE) au sujet de la présence militaire algérienne. « Vous avez vu l'Union européenne demander pourquoi les militaires algériens se sont installés au Mali », a-t-il lancé, avant de contester la légitimité de telles interrogations. Selon ses termes, les intérêts des peuples africains ne sauraient être soumis aux appréciations de puissances extérieures. Il a soutenu que cette réaction traduisait le malaise suscité par l'affirmation d'une nouvelle génération de dirigeants africains déterminés à défendre les intérêts de leurs pays.

Pour l'intervenant nigérien, cette prise de conscience doit aussi passer, naturellement, par une réappropriation de l'histoire, de la culture, des savoirs et des capacités industrielles du continent. Il a fait mention de la coopération académique entre l'Algérie et les pays du Sahel, citant les possibilités de formation offertes aux étudiants nigériens par les établissements algériens. Une coopération qu'il a présentée comme un moyen de réduire la dépendance technologique et intellectuelle héritée de la période coloniale. De son côté, le chercheur tchadien N'Djerabé Mbaikoua Yves a axé son intervention sur les rapports entre conscience culturelle, langage et construction de la pensée. Abordant la question de l'IA, il a proposé de parler plutôt d'« intelligence mécanique », estimant que les mots employés pour désigner les nouvelles technologies ne sont pas neutres.

Il a, en outre, mis en garde contre « les dérives d'un panafricanisme exclusif et défensif ». Revenant sur le mouvement de la négritude, il a appelé à dépasser les représentations qui enferment les Africains dans une opposition entre émotion et raison : « C'est cette négritude qu'on nous dit, l'émotion est nègre, la raison est hellène. C'est-à-dire la raison elle est du côté de l'Occident et l'émotion c'est la nôtre ».

« C'est cette négritude qui nous dit la colonisation était mal nécessaire. Je ne suis pas né pour être colonisé », s'est-il insurgé. Il a, par ailleurs, loué la continuité des relations diplomatiques entre le Tchad et l'Algérie depuis les indépendances.

La dimension numérique de cette nouvelle conscience culturelle a, quant à elle, été développée par le chercheur nigérian Mustapha Ibrahim Chaib, venu du Centre arabo-africain au Kenya. Sa communication, consacrée à la langue, à l'identité et aux mutations cognitives à l'ère numérique, a porté sur les défis que l'intelligence artificielle pose à la préservation du patrimoine linguistique africain. Il a, en ce sens, insisté sur le fait d'intégrer les langues du continent dans les systèmes numériques, les grandes bases de données et les algorithmes, en vue d'éviter leur marginalisation, voire leur disparition.

De même, le conférencier a relevé les possibilités offertes par la linguistique computationnelle pour numériser les manuscrits anciens, étudier les structures des langues africaines et développer de nouvelles ressources pédagogiques. De son point de vue, l'enjeu ne consiste pas uniquement à utiliser les technologies conçues ailleurs, mais aussi et surtout à produire des données et des connaissances ancrées dans les réalités africaines.

**Khalil Aouir**

LES CONTES DE MOHAMMED DIB

# La magie des mots au service de l'enfance

La salle Tahar-Ouettar du Salon international du livre d'Alger (SILA 2026) a accueilli une conférence consacrée à « Mohammed Dib, auteur pour enfants… l'éloquence de la narration et l'attrait des contes ». À la croisée de la lecture historique et de l'approche littéraire, la spécialiste de son œuvre, Naget Belkaïd-Khadda, et sa fille, Catherine Naïma Dib, sont revenues sur la richesse de ces contes, leur portée universelle et la douceur qui les caractérise.

« Entrer dans l'œuvre de Dib suppose une multiplicité de portes, et chaque porte débouche sur une autre porte. » C'est par cette réflexion que l'universitaire et critique littéraire Naget Belkaïd-Khadda a mis en lumière la richesse de l'écriture de Mohammed Dib, lors de cette conférence. Spécialiste reconnue de l'œuvre de l'écrivain algérien et autrice de l'ouvrage de référence Mohammed Dib, cette intempestive voix recluse (Edisud, 2003), Naget Belkaïd-Khadda a replacé sa production littéraire dans les enjeux historiques, culturels et identitaires de son époque. Évoquant le contexte des années 1950, elle a rappelé le dilemme auquel étaient confrontés les écrivains algériens, amenés à « s'exprimer en français tout en cherchant à affirmer leur identité dans la langue du colonisateur ».

« Il y a vraiment un problème d'ordre psychanalytique, sociologique, historique », a-t-elle expliqué, faisant ressortir la difficulté de traduire son appartenance culturelle par le biais de la langue française. À ce titre, Mohammed Dib est parvenu, a-t-elle rappelé, à faire du français un espace d'expression de l'identité algérienne, en associant la culture acquise à l'école aux héritages du terroir. Une synthèse qui confère à son écriture une singularité particulière, dont toutes celles et tous ceux qui ont déjà lu L'Incendie peuvent témoigner. « Dib a la ressource de dire l'algérianité à travers la langue française la plus élégante, la plus pure et la plus précieuse », a-t-elle tenu à expliciter.

Cette multiplicité des lectures possibles permet, selon l'universitaire, d'appréhender aussi bien la production littéraire de l'écrivain que les mutations de la société algérienne. Une richesse qui se retrouve jusque dans ses récits destinés aux enfants.

Prenant le relais, Catherine Naïma Dib, fille de l'écrivain, a d'abord salué le travail des éditeurs algériens qui contribuent à faire vivre et connaître l'œuvre de son père, principalement par sa publication et sa traduction. Elle a ensuite proposé une lecture des contes sous l'angle de « la transmission et de la sagesse », les inscrivant dans une tradition narrative ancienne dont les origines remonteraient aux enseignements de l'Égypte antique.

Pour Catherine Naïma Dib, les contes de son père s'inscrivent dans cette filiation, tout en se distinguant par une véritable exigence littéraire. « Ce qui m'a énormément frappée, c'est cette dimension savante. Le texte est une réelle écriture. Mohammed Dib ne l'a pas fait comme un ethnologue ou un linguiste qui aurait parcouru les villages pour noter ce qu'il entend. C'est son écriture, une écriture d'une limpidité extraordinaire », a-t-elle souligné.

Selon ses explications, cette limpidité permet aux jeunes lecteurs d'entrer naturellement dans les histoires, sans être confrontés à un discours moralisateur. La sagesse se transmet davantage par la narration que par des enseignements explicites. « Il n'y a jamais de morale explicite, on déduit la morale », a-t-elle affirmé.

De même, Catherine Naïma Dib a mis l'accent sur le choix de son père d'écarter la violence des récits destinés à la jeunesse, à rebours de certains contes occidentaux peuplés d'ogres, d'enfants abandonnés et de personnages terrifiants. Une orientation qui donne à ces histoires une tonalité particulière, à la croisée de l'héritage ancien et des préoccupations des jeunes générations contemporaines.

« C'est à la fois ancré dans les millénaires, dans cette tradition du conte de sagesse, mais cela s'adresse aux enfants de maintenant. C'est dans la douceur, dans un langage élégant, dans l'universalisme et l'humanisme », a-t-elle expliqué.

Cette douceur pourrait aussi, selon elle, être rapprochée de l'enfance de l'écrivain et de l'univers qu'il a connu. Catherine Naïma Dib a avancé l'hypothèse d'une forme de réparation symbolique par l'écriture, comme si son père avait voulu offrir aux enfants une tendresse qui lui avait fait défaut. « J'ai l'impression qu'il a pu remettre, par la magie de l'écriture et la magie de la poésie, une douceur qui n'avait pas existé à son époque », a-t-elle confié.

Cette facette de l'œuvre de Mohammed Dib est notamment réunie dans un coffret publié par les Éditions Barzakh, composé de six volumes consacrés à six contes distincts : Baba Fekrane, Barbe de plumes, L'Histoire du chat qui boude, L'Hippopotame qui se trouvait vilain, Salem et le sorcier et Seigneur, Warda marchera-t-elle ?.

**Khalil A.**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Culture et des Arts

Office National de la Culture et de l'Information

NIF :099916000726289

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVIOSOIRE

**Appel d'Offre National Ouvert avec Exigences de Capacités Minimales N° 01/ONCI/2026**
**« La réalisation d'un show de drones et la location de matériels techniques » pour la Cérémonie d'Ouverture des Olympiades Africaines des Métiers à Oran.**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, après la déclaration d'infructueusité ,Faisant suite au recours soumis par l'opérateur AB VISION PRODUCTION ,la décision de la commission interne des marchés public et en vertu des procès-verbaux de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres susmentionnés, l'Office National de la Culture et de l'Information informe tous les candidats ayant participés à l'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigences de Capacités Minimales **N° 01/ONCI/2026** portant **« La réalisation d'un show de drones et la location de matériels techniques » pour la Cérémonie d'Ouverture des Olympiades Africaines des Métiers à Oran.**

Publié par tous les moyens le **28 septembre 2026**, que ce dernier a été attribué à nouveau comme suit :

| N° | Le Lots | Référence | Attribution provisoire |
|---|---|---|---|
| .1 | **Lot N°02 : Vidéo projecteurs (VP)** | PV d'évaluation N°80 /2026 du 02 novembre 2026. | Attribué à l'opérateur : AB VISION PRODUCTION<br>Nif : **17116060309410661600.**<br>Montant : **31.416.000.00 DA/TTC**<br>Soit : **trente et un million quatre cent seize mille Dinars Algériens en toutes taxes comprises.**<br>Nombre de point :**63.88 /100** |
| .2 | **Lot N°03: Totem à Ecran double face.** | PV d'évaluation N°81 /2026 du 02 novembre 2026. | Attribué à l'opérateur : AB VISION PRODUCTION<br>Nif : **17116060309410661600.**<br>Montant : **6.188.000.00 DA/TTC**<br>Soit : **six million cent quatre-vingt-huit Dinars Algériens en toutes taxes comprises.**<br>Nombre de point :**68.46 /100** |
| .3 | **Lot N°04: Ecran circulaire flexible.** | | Attribué à l'opérateur : AB VISION PRODUCTION<br>Nif : **17116060309410661600.**<br>Montant : **11.067.000.00 DA/TTC**<br>Soit : **Onze million soixante-sept mille Dinars Algériens en toutes taxes comprises.**<br>Nombre de point :**70 /100** |
| .4 | **Lot N°05: Ecran incurvé.** | | Attribué à l'opérateur : AB VISION PRODUCTION<br>Nif : **17116060309410661600.**<br>Montant : **4.998.000.00 DA/TTC** |
| | | | Soit : **quatre million neuf cents quatre-vingt-dix-huit mille Dinars Algériens en toutes taxes comprises.**<br>Nombre de point :**70 /100** |
| .5 | **Lot N°06 : Générateur de Flamme et Etincelles.** | N°82 /2026 du 02 novembre 2026. | **Infructueux:** Aucune offre n'est conforme au cahier des charges **(recours non fondé)** |
| .6 | **Lot N°07 : Effets de lumière et accessoires sonores.** | | Attribué à l'opérateur : AB VISION PRODUCTION<br>Nif : **17116060309410661600.**<br>Montant : **13.316.100.00 DA/TTC**<br>Soit : **Treize million trois cent seize mille et cent Dinars Algériens en toutes taxes comprises.**<br>Nombre de point :**78.74 /100** |

Outre les droits de recours prévus par la législation applicable, le candidat qui conteste l'attribution provisoire peut déposer un recours adresser à Mr le Directeur de l'Administration et des Moyens au niveau de la Direction Générale sis au 06 rue Ammar Smaoues –Hussein Dey- dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire.



EPE - Algérie Télécom - SPA
Direction Générale
NIF : 000216001808337160O1
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°24/AT/DG/DAMP/DAM/2026**

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

**« Réalisation des travaux d'installation et désinstallation des équipements de transport optique et infrastructure mécanique »**

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales, s'adresse uniquement aux entreprises qui remplissent les capacités minimales suivantes :

- Entreprises d'installation des équipements et réseaux de télécommunication justifiée par tout document probant ;
- Entreprises ayant une référence professionnelle justifiée par une attestation de bonne exécution et/ou un PV de réception provisoire sans réserve et/ou un PV de réception définitive et/ou une attestation de service fait, délivrée, signée et cachetée par le client, portant sur la réalisation des travaux de même nature que le besoin objet du présent Cahier des Charges dans les cinq (05) dernières années à compter de la date d'ouverture des plis, la référence professionnelle doit contenir la date de réalisation des travaux.

**NB :**

1- Tout document manquant dans le dossier d'éligibilité ne pourra pas faire l'objet d'une demande de complément ;

2- Toute référence professionnelle fournie dans le dossier d'éligibilité ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation ;

3- Lorsque le soumissionnaire présente plusieurs références dans son dossier d'éligibilité, une seule sera retenue. Il s'agira de celle faisant apparaître le plus faible nombre d'équipements ou de sites installés ou désinstallés ;

4- Lorsque la référence fournie dans le dossier d'éligibilité ne mentionne aucun nombre d'équipements ou de sites installés ou désinstallés, cette référence sera néanmoins prise en considération ;

5- Si les mêmes références sont présentées à la fois dans le dossier administratif et dans l'offre technique, une seule sera retenue au titre de l'éligibilité. Les autres références seront prises en compte dans le cadre de l'évaluation technique.

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**ALGÉRIE TÉLÉCOM EPE SPA**
**DIRECTION GÉNÉRALE**
**DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE**
**DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES**
**DÉPARTEMENT GESTION ET SUIVI DES COMMISSIONS**
**SERVICE LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES**
**Sis à Route Nationale N°05, Cinq Maisons, Mohammadia - 16102 –Alger**

Contre le versement d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5 000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.
Le paiement se fera auprès de la Banque Nationale d'Algérie BNA - Agence 648 Mohammadia (au niveau du siège de la Direction Générale d'Algérie Télécom), représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :
Compte en dinars : **N°001 00648 0300 000 001/42**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dument mandaté à cet effet.

**PRESENTATION DES OFFRES :**

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence, ainsi que, sur chaque enveloppe correspondante, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIÈRE** », comme suit :

1. Le **dossier administratif** comprend un (01) **original du dossier en format papier** plus en format électronique inséré dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif.
2. **L'offre technique** comprend un (01) **original de l'offre en format papier** plus en format électronique insérée dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique.
3. **L'offre financière** comprend un (01) **original de l'offre en format papier** plus en format électronique insérée dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière.

Ces trois 03 enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**Appel d'Offres**
**National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales**
**N° 24 /AT/DG/DAMP/DAM/2026**
**Objet : Réalisation des travaux d'installation et désinstallation des équipements de transport optique et infrastructure mécanique**
**(À n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres)**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM EPE SPA**
**DIRECTION GENERALE**
**DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE**
**DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES**
**DEPARTEMENT GESTION ET SUIVI DES COMMISSIONS**
**SERVICE LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES**
**Sis à Route Nationale N°05 Cinq Maisons, Mohammadia – 16102 –Alger**

La durée de préparation des offres est fixée à **Quarante-cinq (45) Jours calendaires** à compter de la première date de parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), dans la presse électronique et sur le site web officiel d'Algérie Télécom EPE SPA.
La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des offres à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

اتصالات الجزائر ش.ذ.أ برأس مال قدره 000 000 000 115دج
المقر الاجتماعي: الطريق الوطني رقم 05، الدار الخمسة، 16130 المحمدية - الجزائر. الهاتف: 38 38 82 38 021
الفاكس: 39 38 82 38 021

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE**

**DE LA WILAYA D'ALGER**

**NIF : 41 0002 00001 6085**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE N°**

**OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**

La Wilaya d'Alger représentée par la Direction du budget, de la comptabilité et du patrimoine , lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

***Travaux de réalisation du fonçage horizontal pour l'assainissement de la trémie de chéraga.***

Les entreprises intéressées par le présent avis et qui remplissent les conditions d'éligibilités suivant:
- Toutes les entreprises ayant la qualification professionnelle dans le Secteur d'hydraulique en activité principale six (06) ou plus (code 34-703,34-705) .
-La capacité financière : Chiffre d'affaires moyen des trois dernières (2023-2024-2025) années CA ≥ cent cinquante (150) millions de DA.
-Ayant déjà réalisé au moins un (01) projet de pose des conduites d'assainissement , d'un diamètre ≥ 1000 mm durant les cinq (05) dernières années justifiées par des attestations des travaux délivrées par les maîtres d'ouvrages ;
-Ayant déjà réalisé au moins un (01) projet de fonçage horizontal ≥ DN 1000 mm sur un linéaire ≥ 400 ml durant les cinq (05) dernières années justifiées par des attestations des travaux délivrées par les maîtres d'ouvrages ;
-Moyens humains : Ingénieur d'Etat ou master II (en hydraulique ou travaux publics) d'une expérience minimale de 5 ans, justifiée par un diplôme et attestation de travail/certificat de travail et attestation d'affiliation.
- Moyens matériels : Deux Pelles mécaniques Justifiée par une cartes grises lisible, et attestation d'assurances en cours de validité.dont une pelle bras long minimum 18 mètres .

Sont invitées à retirer le dossier à partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP **(Bureau des marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger** auprès de la : **Dey, Alger.**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n° ..... »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après : **Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, Bureau des marchés. Sis au, 125 de Rue Tripoli – Hussein Dey.**

**N.B**

- Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (Instructions aux soumissionnaires)
- La durée de préparation des offres est de **dix (10) jours** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou sur les quotidiens nationaux.
- Le jour de dépôt des offres techniques et financières correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de **Trois (03) mois** à compter du dernier jour du délai de préparation des offres.
- L'heure de dépôt des offres est fixée au plus tard à **12h00'**.
- Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers le jour même de la date de dépôt des offres au plus tard **à 13h00'**, au niveau de la **:**
- **Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger 125, Rue de Tripoli – Hussein Dey – Alger**

**Le Jeune Indépendant du 08/11/2026 / ANEP 2616036973**

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de La Solidarité Nationale, De la Famille et De La condition De la femme

**Direction de L'action Sociale Et De la Solidarité**

**De la Wilaya De Souk Ahras**

**Nif :** 099641019000332

## Avis D'attribution Provisoire

Conformément aux procédures de l'article 65 paragraphe 02 du décret presidentiel15/247 en date du 16/09/2015 contenant l'organisation des marché publics et Délégation de service public . Et la loi N°23/12 du 05/08/2023 précisant les règles générale liées aux marchés publics.

Le Directeur de l'action Sociale et de la solidarité de la wilaya de Souk Ahras informe tous les fournisseurs ayant participé a l'avis de l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N 01/2026 concernant l'operation : " L'acquisition De matériels Et D'aides Techniques Au Profit Des Personnes Nécessiteuses Ayant Des Besoins Spécifiques. **Lot N°01**/ L'acquisition des Motos tricycle .

Que La Commission d'ouverture et d évaluation attribue provisionnement le marché comme suite :

| Intitulé de l'operation | Le fournisseur | Note technique /100 | Délai de livraison | Montant en (TTC)DA | Critère de choix |
|---|---|---|---|---|---|
| **Lot N°01**/ L'acquisition des Motos tricycle. | Nech Naanaa Commerce de detail d'equipements et d'appareils pour personne handicapées M'sila | 66.66 | . Trois (03)jours | 12.000.000.00 | OFFRE UNIQUE |

Les soumissionnaires sont invités a se rapprocher du service contractant au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de l'attribution provisoire du marché a prendre connaissance des résultat détaillés de l évaluation de leurs offres techniques et financière.

Tous les fournisseurs qui s' opposent a ce choix peuvent demander un recours auprès du comité des marché publics de la wilaya de Souk Ahras dans un délai de dix(10) jours à compter de la première date de la parution de cette annonce dans les quotidiens nationaux et le portail électronique.

**Le Jeune Indépendant du 08/11/2026 / ANEP 2623007563**

***République Algérienne Démocratique et populaire***

***Wilaya de Guelma***
***Daïra d'Oued Zenati***
***Commune d'Oued Zenati***
***Service de la comptabilité et du patrimoine***
***Bureau des marches publiques***
***Nif 42300200002402902428***

## *AVIS D'INFRUCTUOSITE*

## *"L'appel d'offres ouvert ", avec exigence Des capacités minimales*

## N°07 /B.M.P/2026

**- Suite ou pv d'ouverture et d'évaluation de plis(pv d'évaluation) daté le 28/10/2026**

Le président de L'APC de OUED ZENATI déclarées infructueux d'appel d'offre ouvert avec exigence Des capacités minimales

**-Réalisation des travaux d'aménagement de la gare routière ( Voirie -Tottoirs – Éclairage publics -Arrêt d'autobus – Réseau d'assainissement et eau potable) .**

Paru dans les quotidiens nationaux
- المستقبل المغاربي – **Daté du 08/10/2026**
**-Le Jeune Indépendant Daté du 13/10/2026**
**Motif: Dépacement de l'enveloppe financière**

**Le Jeune Indépendant du 08/11/2026 / ANEP 2623007592**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE**

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**
**DE LA WILAYA DE NAAMA**

**NIF : 408015000045011**

**MISE EN DEMEURE N°01**

**-Vu** le marché relatif aux travaux de Projet :Lot N°02: sur 24,70Km

SECTION 1 : Réalisation de la route reliant Gaaloul -Kara rima sur 17 Km

SECTION 2 : Réalisation de la route reliant Boub Echair- la Rocade sur 5 Km

SECTION 3 : Réalisation de la route reliant Ras Boukhalkhal- la Rocade sur 700 ml

SECTION 4 : Réalisation de la route reliant Machraa el Aoud- la Rocade sur 1,200 Km

SECTION 5 : Réalisation de la route reliant Slougia- la Rocade sur 800 ml

Entrant dans le cadre de l'opération « Etude, réhabilitation et réalisation des tronçons de voies d'accès aux unités militaires sur 560Km à travers les wilayas de Tamanrasset, Tébessa et Naâma (y compris contrôle et suivi)», approuvé sous N°218/2024 en date du 21/11/2024, conclu avec l'entreprise **SARL CHERTVX**

- **Vu** l'ODS de démarrage des travaux notifié le 10/12/2024 ,
- **Vu** l'ODS d'arrêt des travaux notifié le 11/12/2024.
- **Vu** l'ODS de reprise des travaux notifié le 02/01/2025.
- **Vu** l'ODS d'arrêt des travaux notifié le 12/11/2025.
- **Vu** l'ODS de reprise des travaux notifié le 22/12/2025.
- **Vu** l'ODS d'arrêt des travaux notifié le 23/12/2025.
- **Vu** l'ODS de reprise des travaux notifié le 14/06/2026.
- **Vu** notre correspondance N°204 SDIB/736/DTP/2026 du 31/08/2026, relative à la reprise des travaux
- Suite aux différents visites de chantier réalisées par les services techniques de la Direction des Travaux Publics.
- **Vu** le délai de réalisation de 12 mois
- En raison du retard accusé dans l'avancement des travaux

L'entreprise **SARL CHERTVX (N° 05 Cité Akid Amirouche à Hassi Messaoud –W Ouargla)** est l'objet d'une **mise en demeure N°01,** pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels, et prendre les mesures nécessaires afin d'accélérer la cadence des travaux dans un délai de 05 jours à partir de la parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

En cas de non-réponse de votre part au contenu de la présente mise en demeure, la direction continuera les procédures nécessaires a la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise

**Le Jeune Indépendant du 08/11/2026 / ANEP 2631015905**

KAYLIA NEMOUR

# «L'Ombre de l'or», le récit d'une championne au-delà des podiums

Derrière l'éclat de la médaille d'or olympique remportée aux Jeux de Paris 2024 se dessine une histoire faite de sacrifices, de blessures, de remises en question et de choix déterminants. C'est cette autre facette de son parcours que la gymnaste algérienne Kaylia Nemour dévoile dans son premier ouvrage intitulé "'Ombre de l'or : La star des Jeux de Paris 2024 livre sa vérité", paru le 4 décembre 2025 aux éditions Alisio.

Dans ce livre témoignage, réalisé avec la collaboration du journaliste Frédéric Brindelle, la championne olympique revient sur son parcours exceptionnel, depuis ses premières années dans la gymnastique jusqu'à son accession au sommet de la discipline, sans éluder les difficultés qui ont jalonné son chemin vers la consécration.

Présente vendredi au pavillon Palestine, à l'occasion du Salon international du livre d'Alger (SILA 2026), pour une séance de vente-dédicace de son ouvrage, Kaylia Nemour a souligné que ce livre permettrait au public de découvrir une autre facette de sa personnalité et de son parcours.

"Vous allez me découvrir un peu plus à travers ce livre. J'y ai raconté toute mon aventure jusqu'au Championnat du monde de l'année dernière. J'espère que vous allez l'aimer. Merci beaucoup pour votre soutien au quotidien. Cela me fait très plaisir et me motive dans mes performances. Merci à l'ANEP de m'accompagner au quotidien, ainsi qu'au ministère des Sports", a-t-elle déclaré.

A travers ce récit personnel, Kaylia Nemour entend notamment lever le voile sur les réalités moins visibles du sport de haut niveau. Elle évoque les exigences d'une discipline particulièrement contraignante, les sacrifices consentis dès son jeune âge, ainsi que les blessures qui ont marqué son parcours, notamment une longue période d'indisponibilité de plus d'une année, mettant à l'épreuve sa détermination et ses ambitions sportives.

L'ouvrage revient également sur l'un des épisodes les plus marquants de sa jeune carrière : son choix de représenter l'Algérie sur la scène internationale. Une décision qui a suscité des controverses et constituant une étape déterminante dans son cheminement sportif et personnel.

La gymnaste aborde aussi les circonstances qui l'ont amenée à vouloir s'affranchir d'un mode d'encadrement sportif qu'elle jugeait inadapté, exprimant son besoin de plus de liberté et d'autonomie dans la conduite de sa carrière. Une démarche qui, au-delà des considérations sportives, traduit sa volonté de retrouver un environnement dans lequel elle puisse évoluer et s'épanouir.

Le titre " L'Ombre de l'or" prend ainsi tout son sens. Il renvoie à la réalité qui se cache derrière les images de podiums, les médailles et les célébrations, en mettant en lumière les épreuves personnelles et les moments difficiles qui accompagnent parfois les plus grandes réussites sportives.

Sans se limiter à la narration d'une consécration olympique historique pour la gymnastique algérienne et africaine, cet ouvrage se présente comme le témoignage d'une jeune championne sur son parcours, ses choix et sa quête d'émancipation. Il apporte également un éclairage sur les exigences de la haute performance et sur la nécessité de placer l'athlète, son équilibre et son épanouissement au cœur du projet sportif.

A travers cette démarche, Kaylia Nemour livre une autre lecture de son ascension, rappelant que derrière chaque médaille se trouve un parcours humain, avec ses sacrifices, ses obstacles et sa volonté de poursuivre ses rêves.




BOXE

# Imane Khelif fera ses débuts professionnels le 15 décembre

**LA CHAMPIONNE** olympique algérienne de boxe, Imane Khelif, effectuera ses débuts sur le ring professionnel le 15 décembre prochain à Paris, où elle affrontera la Néerlandaise Clarida Sarabia dans la catégorie des super-welters (-69,853 kg), a annoncé son promoteur lors d'une conférence de presse tenue dans la capitale française.

Le combat, prévu au Palais de la Mutualité, se déroulera en six rounds de deux minutes. Il marquera le retour à la compétition de la pugiliste algérienne, absente des rings depuis son sacre olympique dans la catégorie des -66 kg aux Jeux de Paris 2024.

Initialement programmés le 23 avril dernier à la salle Wagram, à Paris, ses premiers pas chez les professionnels avaient été reportés en raison d'une blessure à l'épaule gauche.

Son adversaire, la Néerlandaise Clarida Sarabia, âgée de 21 ans et d'origine colombienne, affiche un bilan de quatre victoires avant la limite et aucune défaite. Elle occupe la 22e place du classement mondial de BoxRec, sur un total de 87 boxeuses référencées.

"La boxe m'a manqué. Il est temps de passer professionnelle. J'ai surmonté les difficultés et les polémiques, je sais où je vais et je fais ce que j'aime", a déclaré Khelif lors de la conférence de presse. Interrogée sur une éventuelle participation aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028, la championne algérienne est restée prudente, indiquant ne pas pouvoir se prononcer en raison des plaintes qu'elle a déposées contre World Boxing concernant les tests de féminité. Son entraîneur Kamel Abdesselem, qui travaille avec Nasser Lalaloui, a estimé que sa protégée n'avait "aucun intérêt à disputer de nouveau les Jeux", rappelant qu'elle est déjà championne olympique. Agée de 27 ans, Imane Khelif s'est rapprochée de l'organisateur de galas de boxe et de sports de combat Yacin Berrabah pour lancer sa carrière professionnelle, après avoir mis fin à sa collaboration avec son précédent promoteur, Brahim Asloum, en raison notamment des difficultés financières liées à l'organisation de son premier combat.

Berrabah a affiché de grandes ambitions pour la boxeuse algérienne, affirmant vouloir l'accompagner jusqu'à la fin de sa carrière et tablant sur un sacre mondial après sept combats professionnels. Les prochaines échéances de Khelif n'ont toutefois pas encore été fixées, leur programmation devant dépendre des opportunités qui se présenteront, selon le promoteur.



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE POWERLIFTING

# L'Algérie décroche 17 médailles d'or en Afrique du Sud

**LA SÉLECTION** algérienne de powerlifting et de développé couché s'est brillamment illustrée en remportant 17 médailles d'or lors du Championnat d'Afrique organisé du 1er au 6 novembre en Afrique du Sud, auquel ont participé 17 athlètes (messieurs et dames) dans les catégories cadets, juniors et seniors. Quatorze (14) médailles d'or ont été décrochées en powerlifting et 3 médailles d'or en développé couché. En powerlifting, le trio Ayoub Arouch (53 kg), Ahmed Sami Naamaoui (83 kg) et Oussama Chaabane (93 kg) a décroché l'or chez les cadets, alors qu'Anes Abdelmadjid Benyahia (105 kg) et Ayoub Smaali (-120 kg) ont été sacrés chez les juniors garçons. Dans la catégorie des seniors (messieurs), Slimane Benmeddah (83 kg), Mohamed Sahad (-120 kg), Ilyas Bentakha (105 kg), Aymen Ibrahim El Khalil Nouari (93 kg), Abdessalam Lekhal (+120 kg) et Yacine Moudjahid (74 kg) ont décroché l'or. Tinhinane Dernouni (47 kg), Safia Kouri (63 kg) et Khadidja Belhadj (-76 kg) se sont illustrées chez les seniors dames. En développé couché, les médailles d'or sont revenues aux athlètes Mabrouk Barakat (66 kg), Abderrahim Bekbir (Seniors, 93 kg) et Ilyas Boughalem (+120 kg). Au classement général par équipes, l'Algérie a décroché la 1ère place chez les seniors messieurs (en powerlifting et développé couché) ainsi que chez les cadets garçons (en powerlifting). Elle s'est également classée à la 2ème place chez les seniors dames et les juniors messieurs en powerlifting.

SUPERCOUPE D'AFRIQUE

# Les Rouge et Noir pour un deuxième sacre face à Mamelodi Sundowns

**L'USM Alger tentera de décrocher une deuxième Supercoupe d'Afrique de son histoire, à l'occasion de la confrontation face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, aujourd'hui au stade Loftus Versfeld de Pretoria (14h00, heure algérienne). Les "Rouge et Noir" ambitionnent de renouer avec ce trophée, remporté pour la première fois le 15 septembre 2023, aux dépens des Egyptiens d'Al-Ahly SC (1-0), au stade d'Al-Taïf (Arabie saoudite).**



Présente à Pretoria depuis mercredi, la formation algéroise abordera ce rendez-vous continental avec quelques absences. Elle sera privée des services de l'ailier Houssam-Eddine Ghacha et du milieu offensif Mohamed Bouderbala, tous deux blessés. En revanche, l'effectif a enregistré le retour du milieu de terrain Abderaouf Benguit, tandis que la participation de l'attaquant Mohamed Ramdaoui demeure incertaine.

"Notre adversaire n'est plus à présenter, c'est la meilleure équipe d'Afrique, depuis quelques années ils sont au devant de la scène. Nous ne nous présenterons pas à Pretoria dans la peau de la victime.

Bien au contraire, nous défendrons nos chances à fond. Je vais aligner 11 guerriers pour défendre nos chances. On fera tout pour rendre fiers nos supporters", a indiqué le coach sénégalais de l'USMA, Lamine N'diaye.

A rappeler que l'USMA a remporté la dernière édition de la Coupe de la Confédération africaine aux dépens des Egyptiens du Zamalek : (aller : 1-0, retour : 0-1, aux TAB : 8-7). En face, Mamelodi Sundowns, tenant du titre de la Ligue des champions africaine, cherchera à ajouter une nouvelle distinction à son palmarès continental.

Les Sud-Africains avaient remporté la dernière édition de la Ligue des Champions. Ils ont toutefois connu une désillusion en étant éliminés dès le deuxième tour préliminaire de l'actuelle édition de la C1 par les Angolais de Wiliete (aller : 0-0, retour : 1-1).

Une sortie prématurée qui contraste avec leur statut de champions en titre. Les coéquipiers de l'attaquant Iqraam Rayners, abordent néanmoins cette Supercoupe sur une série d'invincibilité de 14 matchs, toutes compétitions confondues.

Aucune prolongation ne sera disputée en cas d'égalité au terme des 90 minutes réglementaires. Les deux équipes seront directement départagées par la séance des tirs au but.

L'enjeu financier est également important puisque le vainqueur de cette édition de la Supercoupe empochera une prime de 500.000 dollars.

Cette affiche sera dirigée par l'arbitre mauritanien Dahane Beida, assisté du Sénégalais Djibril Camara (1er assistant) et du Camerounais Elvis Guy Noupue Nguegoue (2e assistant). Le Mauritanien Abdelaziz Bouh occupera, quant à lui, le poste de quatrième arbitre.

L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera dirigée par le Mauritanien Babacar Sarr, assisté de la Camerounaise Carine Atezambong Fomo et du Soudanais Ahmed Yasser Abdelaziz.

# Ndiaye annonce la couleur, Redouani affiche la confiance avant Sundowns

**À LA VEILLE** de la finale de la Supercoupe d'Afrique, l'USM Alger sait toute l'ampleur du défi qui l'attend face à Mamelodi Sundowns. Mais si la formation sud-africaine possède le statut et les références pour imposer le respect, les Rouge et Noir n'entendent pas se présenter sur la pointe des pieds. En conférence de presse, Lamine Ndiaye a affiché sa confiance dans la capacité de son groupe à surmonter la pression, tandis que le capitaine Redouani a résumé l'état d'esprit du vestiaire en une formule sans équivoque : « Nous sommes l'USMA et nous aurons notre mot à dire. » Deux interventions qui traduisent une même conviction : les Algérois veulent aborder cette finale avec leurs ambitions, et non avec les limites que pourrait leur dicter le prestige de leur adversaire.

Lamine Ndiaye ne se fait aucune illusion sur la difficulté de la tâche. L'élimination de Sundowns en Ligue des champions pourrait même, selon lui, renforcer la détermination d'une équipe sud-africaine qui aura à cœur de réagir. Un contexte particulier dont l'entraîneur usmiste a pleinement conscience, sans pour autant y voir une raison de modifier son approche. « Quelle que soit la pression de ce match, nous saurons la surmonter », a-t-il assuré, convaincu que ses joueurs ont les ressources mentales nécessaires pour répondre à l'exigence d'un tel rendez-vous.

Au-delà de la gestion de l'enjeu, le technicien entend préserver l'identité de son équipe. Pas question, à ses yeux, de réduire cette finale à un exercice de résistance face à un adversaire réputé. « Nous sommes venus pour jouer un beau football et voir ce qui se passera », a-t-il expliqué, affichant ainsi sa volonté de voir l'USMA prendre ses responsabilités. Même dans la préparation, chaque détail compte : malgré une séance d'entraînement organisée dans un espace ouvert, Ndiaye a veillé à garder ses intentions tactiques à l'abri des regards. Son ambition, elle, ne relève d'aucun secret : « Nous donnerons tout pour montrer au monde que nous méritons notre place parmi les deux meilleures équipes d'Afrique. »

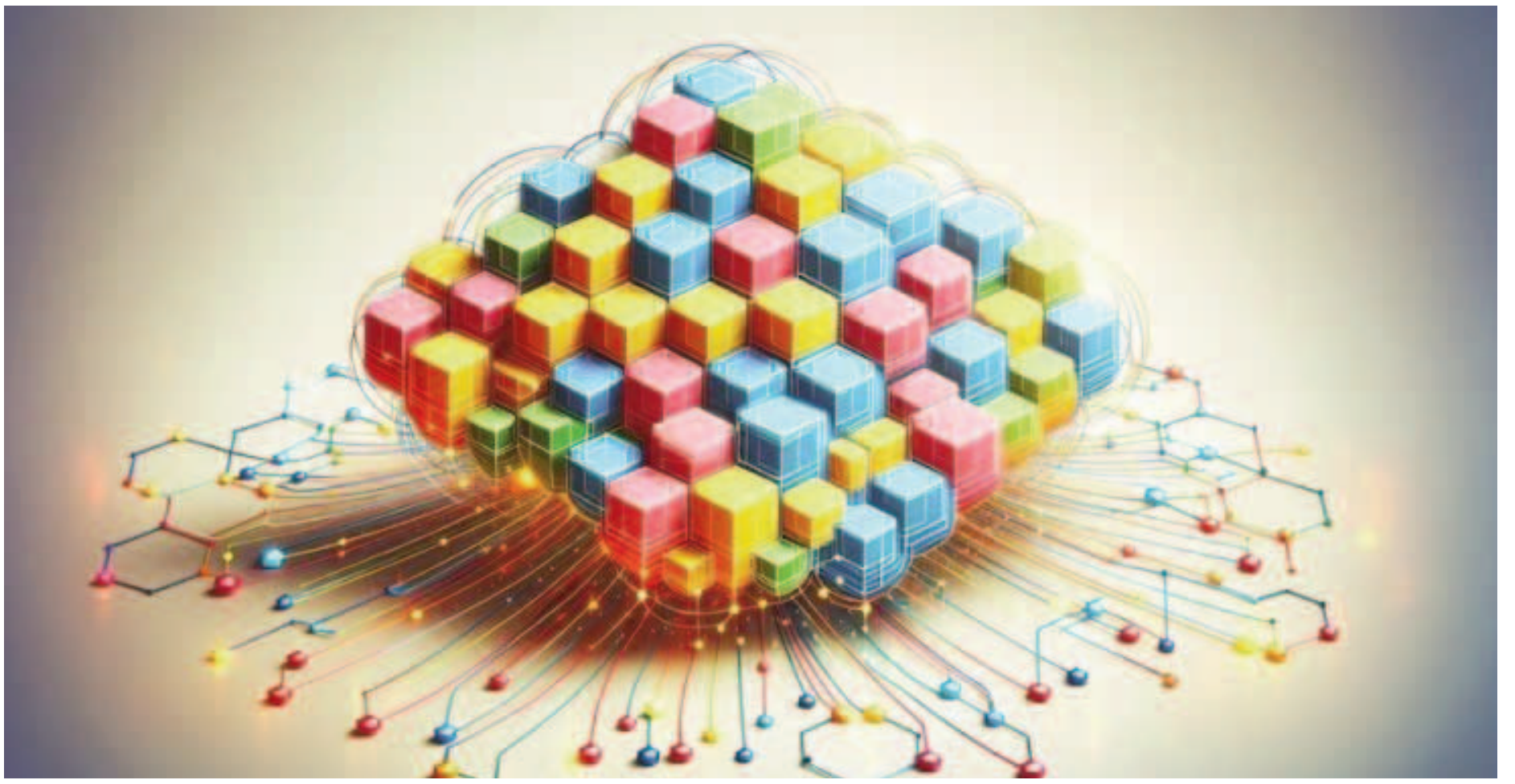
### REDOUANI PLACE LES SUPPORTERS AU CŒUR DE CETTE FINALE

Dans les rangs usmistes, le discours est tout aussi déterminé. Redouani reconnaît la valeur de Mamelodi Sundowns, mais refuse que cette considération se transforme en complexe. Sa déclaration résume parfaitement la posture adoptée par le groupe : respecter l'adversaire sans renoncer à ses propres ambitions. Le déplacement a été éprouvant, mais le joueur assure que la préparation se déroule dans de bonnes conditions. Le staff et les joueurs s'emploient également à remettre sur pied les éléments touchés physiquement, avec l'espoir de disposer du groupe le plus compétitif possible.




Le capitaine a surtout tenu à rendre hommage aux supporters usmistes, qui ont entrepris un long voyage jusqu'à l'autre bout du continent pour accompagner leur équipe. Leur mobilisation n'est pas passée inaperçue et constitue, pour les joueurs, une responsabilité supplémentaire. Redouani espère pouvoir leur offrir une joie à la hauteur des efforts consentis pour être présents. Il a également insisté sur l'importance de transmettre cette expérience aux plus jeunes, afin qu'ils mesurent pleinement ce que signifie défendre le maillot usmiste et poursuivre l'habitude du club d'honorer les couleurs algériennes dans les compétitions continentales.

Entre l'ambition de Ndiaye, la détermination de Redouani et la fidélité d'un public prêt à parcourir des milliers de kilomètres, l'USMA aborde cette finale avec des convictions bien établies. Sundowns aura ses arguments et son statut à défendre ; les Algérois, eux, entendent faire valoir les leurs. Dimanche, il ne s'agira plus de proclamer ses ambitions, mais de leur donner corps sur le terrain.



# Hive lève 12 millions d'euros pour promouvoir son modèle de cloud distribué

*Alternative aux acteurs traditionnels du cloud, la startup française utilise la capacité inutilisée des ordinateurs pour la redistribuer au sein d'un cloud communautaire. Cette approche décentralisée permet aux entreprises de réduire leur facture tout en diminuant leur empreinte carbone.*

Hive a eu l'idée originale d'appliquer le mode distribué, caractérisé par le mode pair à pair, au monde du cloud. Cette startup française, dont le siège social est basé à Genève, utilise les ressources inutilisées des ordinateurs de ses utilisateurs pour proposer des services de stockage de données ou de puissance de calcul. Grâce à sa technologie décentralisée, Hive estime pourvoir convertir 70% de la capacité inemployée pour constituer un « super-ordinateur » global.

Fondée en 2022 par David Gurlé, ancien PDG et fondateur de la licorne Symphony (messagerie cryptée pour les acteurs de la finance) Hive se pose en alternative aux traditionnels du cloud. En n'opérant pas d'infrastructures en propre, la jeune pousse revendique « un cloud indépendant, sécurisé et énergétiquement sobre ». Soutenue par l'INRIA et Bpifrance, elle vient de procéder à une première levée de fonds (série A) de 12 millions d'euros auprès de SC Ventures, OneRagtime et des investisseurs privés.

Souveraineté, résilience, sobriété énergétique

Pour promouvoir son modèle original, Hive met en avant plusieurs critères différenciant. En recourant à son cloud souverain, les entreprises réduisent leur dépendance à l'égard des providers cloud et en particulier des hyperscalers américains. Ils gagnent aussi en résilience, un cloud distribué offrant une meilleure tolérance aux pannes qu'un cloud centralisé.

L'autre enjeu est environnemental. Fonctionnant sans datacenter, le cloud communautaire de Hive permet à ses utilisateurs de réduire leur empreinte carbone.

Alors que leur nombre augmente de façon exponentielle, les centres données plombent le bilan carbone du numérique. Ils représenteraient déjà jusqu'à 3% de la consommation mondiale d'électricité et la facture ne fait que monter selon une récente étude de l'Arcep.

Le dernier argument, et pas le moindre, est d'ordre économique. Plus les utilisateurs partagent leurs ressources dans le cloud communautaire et moins ils paient cher leur abonnement. Les particuliers qui ont testé en premier le modèle ont déjà bénéficié des avantages de cette mutualisation. Selon Maddyness, la réduction de coût s'élève en moyenne à 30% par rapport à une offre du marché du type iCloud ou Dropxbox.

## Puissance de calcul dédiée à l'IA générative

Grâce à ce modèle vertueux, Hive revendique déjà plus de 23 000 utilisateurs et contributeurs actifs répartis dans 147 pays.

Concrètement, la startup propose trois grands types de services. Les entreprises disposent d'un espace de stockage sur hiveDisk et d'une capacité de calcul fournie avec hiveCompute. Cette dernière permet « aux entreprises de gérer des charges de travail telles que l'inférence pour l'IA générative, le traitement vidéo et la modélisation 3D ».

Enfin, l'architecture d'hiveNet donne accès à des processeurs graphiques supplémentaires (CPU, GPU, NPU) pour augmenter la puissance de calcul si nécessaire, pour entraîner ou exécuter de grands modèles de langages (LLM) par exemple. Sur le principe du cloud privé, des entreprises peuvent créer leur propre hiveNet privatif, la DSI conservant un contrôle total sur son parc matériel.

Hive propose une offre d'essai gratuit avec 25 Go de stockage. Le premier abonnement démarre à moins de 8 euros avec 2 To. Employant 40 personnes, Hive va profiter de sa levée de fonds pour se concentrer sur ce segment des entreprises, en ciblant notamment les startups et les PME, mais aussi accélérer son expansion à l'international.

## Amazon met fin à l'option « sans caisse » dans ses épiceries, et la raison est… étonnante

**LES CLIENTS** des magasins Amazon Fresh aux États-Unis devront refaire la queue ou utiliser un chariot connecté. Pourquoi ? Parce que la reconnaissance visuelle automatisée... ne fonctionne pas.

C'était devenu une habitude pour certains consommateurs outre-Atlantique. L'option « Just Walk Out » dans les épiceries Fresh d'Amazon permettait de sortir des magasins sans faire la queue. Et le paiement était effectué directement depuis le compte Amazon du client. Mais la mauvaise nouvelle est tombée hier, via The Information.

Amazon dit vouloir « réorganiser » ses magasins, et pour ce faire, l'entreprise supprime cette technologie, qui concerne un peu plus de la moitié des magasins Amazon Fresh.

À la place, les clients devront désormais utiliser le « Dash Cart », soit un chariot intelligent déjà présent dans les magasins. Ce chariot permettra toujours aux clients d'éviter la file d'attente à la caisse, mais au lieu de caméras et de capteurs pour suivre leurs achats, ils devront placer les articles dans le chariot.

Les réductions et le montant total du panier seront calculées en temps réel sur un écran intégré au chariot.

C'est le chariot connectée qui permet de comptabiliser les achats désormais

Et les clients pourront toujours payer et partir rapidement. Mais c'est le chariot connecté qui permet de comptabiliser




les achats désormais.

Et les caisses traditionnelles seront disponibles pour les personnes qui ne sont pas membres d'Amazon. Just Walk Out a fait ses débuts en 2016 et reste une idée assez révolutionnaire dans le monde du retail.

Mais selon The Information en 2022, cette révolution a rapidement quelques problèmes. Alors que le processus semblait automatique, il était en fait géré par plus de 1 000 employés en Inde qui regardaient des vidéos de clients. Selon Gizmodo, certains de ces employés qui observaient les clients attribuaient les produits à la mauvaise personne.

## Une technologie très chère

L'installation de caméra et de capteur étant très coûteuse, Amazon a eu du mal à vendre l'idée à d'autres commerçants. Il semblerait que la technologie soit encore utilisée dans les magasins Amazon Fresh au Royaume-Uni et dans les magasins de proximité Amazon Go. Plusieurs stades aux États-Unis en disposent également. On ne sait pas encore quand le service sera réellement supprimé ni si les magasins de proximité Go ou les stades seront également concernés.

# "Intel Foundry" pour l'ère de l'IA



*Technologie : Intel annonce une nouvelle organisation pour faire face à la révolution de l'IA dans le domaine des composants informatiques. Avec une feuille de route à la clé.*

Lors de l'évènement IFS Direct Connect 2024,Intel a dévoilé pour la première fois Intel 14A, un processus de fabrication de semi-conducteurs ultrafins de classe 1,4 nanomètre, qui devrait être commercialisé en 2027. Intel a également annoncé que les processus de gravure existants (Intel 3, Intel 18A et Intel 16) continuent à être fabriqué.

Mais la grande annonce concerne la mise en place d'une nouvelle organisation pour répondre aux demandes des clients en matière d'IA. "L'IA offre de formidables opportunités aux concepteurs de semi-conducteurs et à Intel Foundries, la première fonderie de systèmes au monde pour l'ère de l'IA", a déclaré Pat Gelsinger, PDG d'Intel.

### "L'organisation d'Intel sera restructurée en groupes de fonderie/produits"

"Lorsque j'ai pris la barre il y a trois ans, en 2021, j'ai défini mon objectif : restaurer le rôle d'Intel dans l'industrie informatique", a déclaré Pat Gelsinger, PDG, "et il nous a fallu un peu plus de trois ans pour nous préparer à remplir cette mission".

En juin de l'année dernière, Intel a annoncé le regroupement d'Intel Foundry Services (IFS) et de ses activités liées à la technologie de fabrication des semi-conducteurs au sein d'une nouvelle organisation, le Manufacturing Group. "Les activités d'Intel seront réorganisées en deux groupes, Intel Foundries, qui servira à la fois les clients internes et externes, et Intel Products, qui produira une gamme de processeurs", a déclaré le PDG Pat Gelsinger.

### IA : "Nous fournirons des solutions qui permettront à des millions de puces d'agir comme une seule"

M. Gelsinger a prédit que d'ici 2030, Intel serait à la tête de la deuxième plus grande entreprise de fonderie au monde, probablement derrière le leader actuel, Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. ou TMSC, en grande partie parce qu'elle répondra à la demande de puces d'intelligence artificielle. "La demande globale (de puces d'IA) semble insatiable pour plusieurs années à venir" a t-il dit.

"L'IA est désormais accessible dans le centre de données, le cloud, les réseaux et le edge computing, et nous avons besoin d'une fonderie de systèmes pour l'ère de l'IA".

Stuart Van, vice-président senior et directeur général d'Intel Foundry Services, a également expliqué que "lorsque des millions de processeurs fonctionneront à l'avenir pour le traitement de l'IA, tout - les processeurs, la mémoire, les interconnexions qui relient les puces entre elles et les logiciels - doit fonctionner comme une seule puce, et Intel a les capacités pour le faire".

### Intel dévoile sa feuille de route pour la prochaine génération de processus ultra-micro "Intel 14A"

Intel a annoncé être en bonne voie pour réaliser la feuille de route "Cinq processus en quatre ans" (5N4Y) dévoilée par le PDG Pat Gelsinger en 2021.

Le CEO Pat Gelsinger a dévoilé un prototype de Clearwater Forest, un processeur de serveur multicœur à haute efficacité basé sur le processus Intel 18A, et a expliqué que "les premiers prototypes ont déjà été livrés aux installations de production".

Intel a déclaré également vouloir achever le développement de l'Intel 14A, le processus de fabrication de semi-conducteurs à 1,4 nanomètre, le plus avancé de l'entreprise, d'ici 2027.

Dans le même temps, Intel améliorera les processus existants tels que l'Intel 3 et l'Intel 18A pour fabriquer ses propres produits et ceux de ses clients externes.

Intel à la recherche d'un second souffle

Intel, pionnier de la Silicon Valley, est en difficulté ces dernières années. Son concurrent Nvidia est sans doute la société qui profite le plus de la ruée vers l'or de l'IA. Elle est devenue la cinquième société américaine cotée en bourse la plus chère, derrière Microsoft, Apple, Amazon et la société mère de Google, Alphabet Inc. Intel, en revanche, essaie de convaincre les investisseurs que M. Gelsinger a remis Intel en bon ordre. Depuis son arrivée, M. Gelsinger a déjà poussé la société à fabriquer des puces pour d'autres entreprises et a engagé 20 milliards de dollars dans la construction de nouvelles usines.

## Pourquoi Groq s'apprête à bouleverser le marché avec sa puce d'IA

**UNE PUCE** d'intelligence artificielle (IA) qui accélère l'inférence et la réponse des grands modèles de langage (LLM) vient d'être mise sur le marché. Elle attire l'attention de l'industrie parce qu'elle est plus rapide que l'unité de traitement graphique (GPU) de Nvidia utilisée par Azure.

La startup américaine Groq a lancé le 20 février une unité de traitement du langage (LPU - Langage Processing Unit), une puce d'IA qui accélère l'inférence et la réponse des LLM. Grok est une société de semi-conducteurs fondée en 2016 par un groupe d'anciens développeurs de Google. Le PDG Jonathan Ross, qui a développé les puces d'apprentissage machine (ML) de Google, fait partie des fondateurs.

Ce LPU est spécialisée dans l'amélioration de la vitesse de réponse des chatbots équipés de ML, tels que ChatGPT d'OpenAI et Gemini de Google.

Elle peut générer des centaines de mots de réponses en anglais aux questions des utilisateurs en moins d'une seconde.

Dans les tests de référence, ce LPU a surpassé l'infrastructure de cloud computing Azure de Microsoft. "Lama 2" de Meta, avec ses 70 milliards de paramètres, a généré 19 tokens (jetons) par seconde sur Microsoft Azure Cloud, mais 241 tokens par seconde avec Groq.

Ce LLM peut donc déduire plus de 18 fois plus vite sur Groq. Et le LPU a mis 0,8 seconde pour générer 100 jetons, contre 10,1 secondes sur le cloud Azure de Microsoft.

### Disponible pour les développeurs dans l'interface Grocechat

Le LPU est actuellement disponible pour les développeurs intéressés dans une interface de chat. Les utilisateurs autorisés peuvent tester ce moteur sur Lama 2, Mistral, Falcon, etc.

"La vitesse d'inférence des LLM permet aux développeurs de transformer leurs idées en entreprises, ce qui est essentiel pour l'écosystème commercial de l'IA", a déclaré Jonathan Ross, PDG de Groq.

## Le diamant commémoratif ou comment faire le deuil de son animal de compagnie



**LA PERTE** d'un animal de compagnie est parfois tout aussi douloureuse et affligeante que la perte d'un être cher.
Les liens qui se tissent entre les personnes et leurs animaux de compagnie sont souvent des liens indéfectibles basés sur un amour et une confiance sans bornes et la disparition du complice à quatre pattes crée un vide affectif incommensurable que l'on a l'impression de ne jamais pouvoir combler. On encadre les photos, on conserve soigneusement panier et jouets mais l'absence se ressent durement et le déchirement est grand lorsque l'on quitte la dépouille une fois enterrée ou incinérée.
On peut aussi décider de faire appel à un taxidermiste qui saura donner une apparence de vie à son animal décédé mais on peut trouver à cette démarche un aspect macabre. Et, quelle frustration aussi de toujours trouver son grand complice immobile sans qu'il puisse s'adonner à ses manifestations d'affection si habituelles de son vivant.
Bref, si le besoin de combler le vide affectif à la suite de la disparition de son animal de compagnie est grand, les démarches et solutions usuelles n'apportent généralement que de faibles satisfactions à ce besoin.
Il existe de nos jours, grâce aux percées technologiques, une alternative nouvelle qui peut, à la fois, rappeler la présence de notre grand compagnon et honorer sa mémoire à jamais.
Il s'agit du diamant commémoratif.
Le Diamant commémoratif
Un diamant commémoratif est ce que l'on nomme aussi un diamant de culture ou un diamant de crémation. Il est obtenu à partir de cendres de crémation, de cheveux ou de poils d'animaux et c'est là où notre besoin de rendre hommage à notre cher compagnon peut se voir combler de façon unique.

### Comment obtient-on un diamant commémoratif ?

Le diamant commémoratif est obtenu en recréant en laboratoire un environnement et des conditions similaires à l'environnement naturel dans lequel le diamant s'est développé dans le manteau de la terre.
Une dizaine de grammes de poils de fourrure sont suffisants pour entamer ce long processus (entre six et 9 mois) qui aboutira à la transformation des poils de la fourrure en un diamant similaire au diamant naturel.
Analyse de la fourrure versus taux de carbone
Les poils de fourrures sont d'abord analysés afin de déterminer s'ils contiennent suffisamment de carbone pour procéder à leur transformation. Pour cette raison, au cas où la quantité carbonique serait insuffisante, il est recommandé de fournir un échantillon supplémentaire de poils.
La matière est ensuite purifiée pour n'en garder que le carbone.
Un diamant étant composé de carbone pur, l'étape de purification est primordiale pour le succès du résultat final. Elle se réalise en plusieurs étapes.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

# Midterms USA : Pourquoi les élections ont-elles lieu à chaque fois le premier mardi de novembre ?




•
*Aux États-Unis, les élections de mi-mandat se tiennent ce 3 novembre. Mais pourquoi les Américains votent-ils toujours un mardi ? La réponse remonte à loin*

Ce mardi 3 novembre 2026, les Américains sont appelés aux urnes pour les élections de mi-mandat. Un rendez-vous déterminant pour la suite de la présidence de Donald Trump, mais qui soulève aussi une question étonnante : pourquoi les États-Unis votent-ils toujours un mardi de novembre, plutôt qu'un dimanche comme en France ? Derrière cette tradition électorale se cache une histoire vieille de près de deux siècles, à une époque où l'agriculture et les habitudes religieuses rythmaient encore la vie quotidienne.

### Une date qui obéit à une règle bien précise

Contrairement à une idée répandue, les élections fédérales américaines ne se tiennent pas systématiquement le premier mardi de novembre. La loi fixe le scrutin au mardi qui suit le premier lundi du mois. Une subtilité qui change tout lorsque le 1er novembre tombe un mardi : les électeurs doivent alors attendre le 8 novembre. Le jour du scrutin peut donc varier d'une année à l'autre, mais reste toujours compris dans cette période de sept jours.
Cette année, le calendrier place le scrutin au 3 novembre. La même règle s'applique aux élections présidentielles, organisées tous les quatre ans, ainsi qu'aux élections du Congrès, qui reviennent tous les deux ans. Cette tradition, aujourd'hui bien installée dans le fonctionnement de la démocratie américaine, trouve pourtant son origine dans des préoccupations très éloignées des enjeux politiques actuels.

### Pourquoi le mois de novembre s'est imposé

Au XIXe siècle, les États-Unis sont encore un pays essentiellement rural. Une grande partie de la population vit de la terre, et se rendre au bureau de vote peut demander plusieurs heures de déplacement, parfois une journée entière. Organiser des élections au printemps, en pleine période de semis, aurait compliqué la vie de nombreux agriculteurs, contraints de délaisser leurs exploitations pour accomplir leur devoir électoral.
L'été et le début de l'automne ne sont pas plus pratiques, puisqu'ils correspondent aux travaux des champs et aux récoltes. Novembre apparaît alors comme un compromis : l'essentiel des cultures a été ramassé, tandis que les rigueurs de l'hiver ne rendent pas encore les routes trop difficiles à emprunter. Le choix de ce mois permet ainsi de favoriser la participation dans un pays où les déplacements restent particulièrement contraignants.

### Le mardi, un choix dicté par les habitudes de l'époque

Reste à comprendre pourquoi les électeurs américains votent en semaine. À l'époque, le dimanche est consacré au repos et aux offices religieux pour une large partie de la population. Choisir le lundi aurait obligé les habitants des campagnes à prendre la route dès le dimanche pour rejoindre leur bureau de vote, parfois situé à plusieurs dizaines de kilomètres de leur domicile.
Le mardi laisse au contraire le temps de voyager le lundi, puis de voter le lendemain avant de rentrer chez soi. Quant au mercredi, il est traditionnellement réservé aux marchés dans de nombreuses localités, ce qui complique également son utilisation. Le calendrier électoral se construit donc autour de contraintes très concrètes, bien éloignées de celles que connaissent aujourd'hui les électeurs américains, notamment dans les grandes villes.

### Pourquoi éviter absolument le 1er novembre ?

La formule retenue par les législateurs n'est pas tout à fait anodine. En imposant un mardi situé après le premier lundi de novembre, elle empêche que les élections aient lieu le premier jour du mois. Une précaution notamment associée aux habitudes des commerçants, qui consacraient souvent cette date à la clôture de leurs comptes et au règlement de certaines obligations financières.
Le 1er novembre correspond également à la Toussaint, une fête religieuse célébrée par certains chrétiens. Plusieurs explications historiques sont donc avancées pour justifier cette exclusion. Résultat : le jour du vote peut tomber du 2 au 8 novembre, mais jamais le 1er. Une règle héritée de préoccupations anciennes, restée inchangée malgré les transformations considérables du pays et de ses modes de vie.

### Une décision prise au XIXe siècle pour unifier le vote

Avant 1845, chaque État disposait d'une certaine latitude pour organiser le choix des grands électeurs présidentiels. Les scrutins pouvaient ainsi se succéder sur plusieurs semaines, avec le risque que les résultats déjà connus influencent les électeurs des États qui n'avaient pas encore voté. Cette organisation devenait de plus en plus problématique à mesure que les moyens de communication progressaient.
Le Congrès décide donc, en 1845, d'établir une date commune pour la présidentielle. Le principe est ensuite étendu aux élections de la Chambre des représentants par une loi de 1872, appliquée à partir de 1876, puis aux élections sénatoriales au suffrage direct au début du XXe siècle. Depuis, cette date demeure un repère incontournable de la vie politique américaine, même si le vote anticipé et par correspondance permet désormais à des millions d'électeurs de voter avant le jour officiel.

### es midterms 2026, un rendez-vous aux enjeux majeurs

Ce 3 novembre, les électeurs doivent renouveler les 435 sièges de la Chambre des représentants et 35 des 100 sièges du Sénat. Ils désigneront aussi, selon leur Etat, des gouverneurs et de nombreux responsables locaux. Ces élections interviennent au milieu du second mandat de Donald Trump et constituent un véritable test pour le président républicain, dont le parti pourrait perdre le contrôle d'une partie du Congrès.
Si les démocrates remportent la majorité dans l'une des deux chambres, ils pourront davantage peser sur les lois, les dépenses publiques et les enquêtes parlementaires. Les premiers résultats sont attendus dans la nuit du mardi 3 au mercredi 4 novembre, même si certains dépouillements pourraient durer plusieurs jours. Près de deux siècles après son adoption, le mardi de novembre reste ainsi au cœur du calendrier démocratique américain, malgré des habitudes de vote profondément transformées.

# Japon : Une montre de luxe volée à 260.000 euros restituée avec une lettre d'excuses




•

*insolite•Dérober un bijou d'exception… puis le renvoyer avec un mot d'excuse. Cet improbable dénouement est survenu après le vol d'une montre de luxe dans un magasin de la capitale japonaise.*

Un cambrioleur pris de remords ? Ou paniqué par son coup d'éclat ? Une montre de grand luxe suisse estimée à plus de 260.000 euros, dérobée la semaine passée dans une boutique de Tokyo, est revenue par colis postal, accompagnée d'un mot manuscrit d'excuses, rapporte la presse nippone.

Les faits se sont produits quelques jours plus tôt dans l'arrondissement tokyoïte de Nakano. Se faisant passer pour un acheteur, un individu s'était fait présenter une pièce Audemars Piguet d'une valeur de 46 millions de yens.

### Un colis surprise livré au magasin

Après l'avoir attachée autour de son poignet pour l'essayer, l'homme avait pris la fuite à pied. Mais, le 1er novembre, le commerce a réceptionné un colis avec la montre en question, et un mot d'excuses écrit à la main, ont précisé le quotidien Asahi Shimbun et d'autres médiaux locaux.

C'est le numéro de série de la montre qui a permis de l'identifier comme étant l'objet volé. D'après le média japonais, la police recherche toujours l'individu à l'origine du larcin. Le vol de montres de luxe n'est pas rarissime au Japon. En août, quatre montres de luxe d'une valeur de 200 millions de yens (plus de 1,13 million d'euros) avaient été dérobées dans une autre boutique du même centre commercial.

## Chambre hyperbare, tableau de Basquiat, bijoux de luxe… LeBron James dévoile en vidéo les trésors de sa maison

**LEBRON JAMES** et sa femme, Savannah, ont présenté les objets qui leur tenaient à cœur dans le nouvel épisode de la série « Objects of Affection » de « Vogue »

Le basketteur américain LeBron James a ouvert les portes de sa maison de Los Angeles, en Californie (États-Unis) pour la nouvelle série de vidéos du magazine Vogue. En compagnie de Savannah, son épouse, il a présenté les objets qui lui tiennent le plus à cœur parmi ceux qui se trouvent dans son immense demeure.

Le sportif et sa compagne se sont prêtés au jeu au cours d'un épisode de la série Objects of Affection du magazine américain. Cette émission propose aux internautes de découvrir les objets, les œuvres d'art et les lieux intimes présents dans les maisons de nombreuses personnalités publiques.

### de la mode et famille

Dans le cas de LeBron James, l'émission s'annonçait particulière. En effet, le premier élément présenté n'était ni une récompense ni une œuvre d'art, mais sa chambre hyperbare.

Il s'agit d'un caisson hermétique dans lequel on peut s'allonger pour respirer de l'air pur ou très concentré. Cela permet aux sportifs de haut niveau de bien récupérer. « Celui-ci est dans la famille depuis longtemps », explique-t-il devant la caméra. Si l'espace est trop petit pour sa femme, le sportif affirme que son caisson est un petit cocon qui lui permet de s'isoler lorsqu'il en a besoin.

Les passions de LeBron James ne se résument pas qu'au sport. Comme sa compagne, il apprécie la mode. « Nous aimons les choses qui nous font du bien et nous vont bien – elles n'ont pas toujours besoin d'une étiquette », précise-t-il, en présentant une veste en jean Louis Vuitton. Il possède également des bijoux de luxe, mais les bracelets les plus importants pour le couple restent ceux comportant les battements de cœur de leurs trois enfants.



## La chance de survivre à un crash d'avion est de 95,7% !

**L'AVION** est le moyen de transport le plus sûr, en effet, selon les statistiques, le risque de mourir dans un accident d'avion est de 1 sur 2 349 000. En 2014 on a compté 1 328 victimes et seulement 453 en 2013 pour plus de 3 milliards de passagers.

Plus encore, l'avion a la faible mortalité en cas d'accident. Selon la National Transportation Safety Board, une agence du gouvernement des Etats-Unis qui enquête sur les accidents des moyens de transport, la chance de survivre à un crash d'avion s'élève à 95,7% et ce suite à des statistiques sur des vols commerciaux aux USA de 1983 à 2000.

## Il y a 23 pays dans le monde qui n'ont pas d'armée !

**MÊME** en période de crise économique mondiale et de réduction des budgets nationaux, de nombreux pays s'accrochent à leurs forces militaires. Les dépenses de défense, dans la plupart des États, sont considérées comme une nécessité inévitable pour protéger leurs citoyens.

Mais ce n'est pas le cas de 23 pays dans le monde. En effet, ces derniers n'ont pas d'armée, la plupart sont de petites nations dépourvues de capacités militaires parmi elles l'Andorre, le Costa Rica, le Liechtenstein, le Vatican, le Samoa, Nauru, Kiribati et d'autres États insulaires.

En outre, 6 pays sans armée permanente maintiennent des forces paramilitaires limitées pour se protéger. Ceux-ci incluent l'Islande, Monaco, Haïti, Vanuatu, le Panama et l'île Maurice.

De nombreux pays ont été formés sans armée lors de leur accession à l'indépendance, y compris les États fédérés de Micronésie, Palaos, Samoa et Tuvalu, et n'ont donc pas jugé nécessaire de créer une armée, en raison de leur petite superficie et de l'absence d'ennemis étrangers. D'autres pays ont été complètement démilitarisés. Comme, par exemple, le Costa Rica qui a dissous son armée en 1948 après un conflit interne sanglant. Visitez armees.com pour en savoir plus sur le monde militaire.

Le fait de ne pas avoir d'armée libère un pourcentage important du budget national qui peut être alloué à d'autres secteurs publics, tels que la santé et l'éducation. Néanmoins, le fait de rester sans armée comporte évidemment des risques, et bon nombre de ces pays sans forces militaires ont conclu des accords de protection avec des pays plus puissants.

L'Islande, par exemple, est protégée par l'OTAN, tout comme Monaco par la France, l'Italie s'occupe du Vatican et Andorre a signé un accord de protection en cas d'invasion avec ses deux voisins, la France et l'Espagne.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

## Piratage de Binance : La Corée du Nord nie être impliquée

cryptomonnaies•La Corée du Nord a réagi aux accusations du FBI, se défendant d'être impliquée dans le vol de 6,3 milliards de dollars grâce au piratage de Binance, géant des cryptomonnaies

**LES RELATIONS** entre États-Unis et la Corée du Nord se sont encore tendues davantage. Pyongyang a dénoncé mardi les accusations du FBI selon lesquelles son pays serait à l'origine du piratage record de 6,3 milliards de dollars contre la plateforme d'échanges de cryptomonnaies Binance.

La sœur Kim Jung-Un, Kim Yo Jong, a déclaré dans un communiqué diffusé par l'agence de presse d'État KCNA, que les affirmations du FBI relevaient d'une « rhétorique absurde n'apportant rien de nouveau », compte tenu des précédentes accusations américaines selon lesquelles la Corée du Nord aurait déjà été responsable du piratage de ByBit en février 2025.

### Accusée d'un vol de 6,3 milliards de dollars

« C'est une grave provocation politique à l'égard de la RPDC que les États-Unis trompent l'opinion publique internationale, comme si tous les cybercrimes commis dans différentes parties du monde étaient de notre fait », a déclaré Kim Yo Jong, utilisant l'acronyme désignant la République populaire démocratique de Corée, nom officiel de la Corée du Nord.








www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

**IMPRESSION**
SIMPRAL
******

**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.**

**Téléphone : (020) 05.20.91**
**(020) 05.10.42**
**Fax: (020) 05.11.48**
**(020) 05.13.45**
**(020) 05.13.77**
**E-mail: agence.regie@anep.com.dz**
**programmation.regie@anep.com.dz**
**agence.oran@anep.com.dz**
**agence.annaba@anep.com.dz**
**agence.ouargla@anep.com.dz**
**agence.constantine@anep.com.dz**
******

**BUREAUX RÉGIONAUX**

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
**Mob. :**
**(0662) 18.41.81**
**Fax :**
**(038) 80.20.36**

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. :**
**(026) 22.95.62**
**Fax : (026) 22.95.62**

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
**Tél-Fax :**
**(031) 66.32.64**

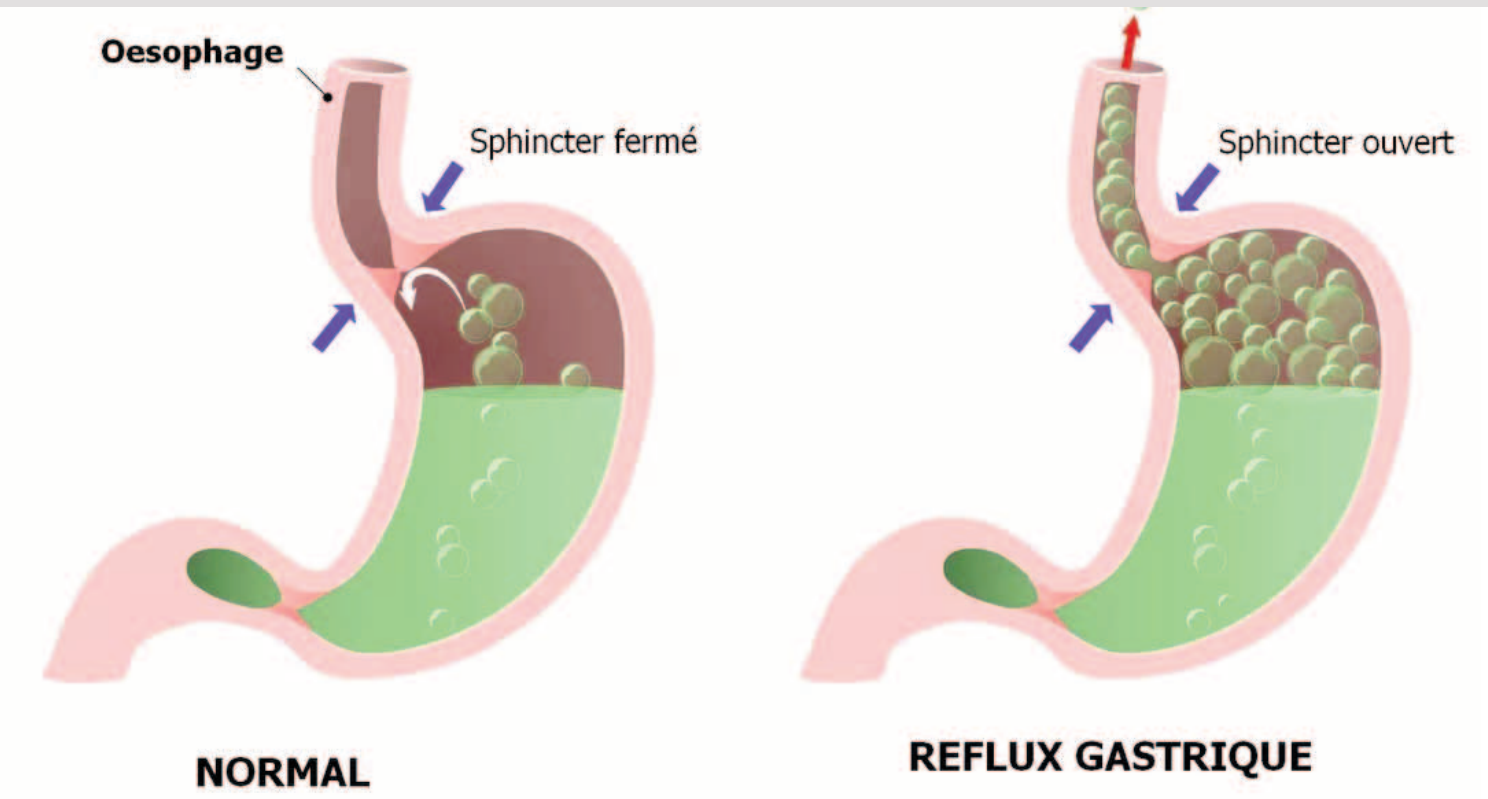
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
**N° Tél :**
**034-12-66-21**
**Email : ljibejaia@yahoo.fr**

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. :**
**(024) 43.60.26**



*© 1990-2026*

*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.*
*Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*






# Brûlure de l'œsophage (pyrosis) : que faire ?

***Le pyrosis est une douleur qui se manifeste par une brûlure ressentie à l'arrière du sternum. La cause principale de cette brûlure de l'oesophage est le reflux gastro-œsophagien (RGO). Symptômes, consultation, traitement, prévention : conseils.***

Le pyrosis est le plus souvent un symptôme du reflux gastro-œsophagien (RGO) qui se manifeste par une brûlure de l'œsophage et des régurgitations. Le stress est également un facteur de risque de pyrosis. Quelles sont les risques de complications ? Quels traitements pour le pyrosis ?

**Définition : c'est quoi le pyrosis ?**
Le pyrosis est une brûlure que l'on ressent derrière le sternum (rétro-sternale), secondaire à une remontée de liquide gastrique dans l'œsophage et parfois jusque dans la bouche, on parle alors de régurgitation. Il est le plus souvent lié à un syndrome de reflux gastro-œsophagien (RGO) qui est une maladie chronique et correspond au passage du contenu gastrique acide par la jonction gastro-œsophagienne et à des remontées le long de l'œsophage, parfois jusqu'à la bouche. Tout le monde a des épisodes de reflux : c'est un phénomène physiologique - mais il devient pathologique lorsqu'il occasionne des symptômes ou des lésions de la muqueuse de l'œsophage.

**Reflux gastrique (RGO) : les causes et traitements**
Le Reflux Gastro-Oesophagien ou RGO touche 30 à 40% de la population au moins une fois. Mais seulement 25 à 30% des personnes consultent. Que faire ? Comment trouver la cause ? Quels conseils pendant la grossesse et chez le bébé ?

**Quels sont les symptômes du pyrosis ?**
De nombreuses manifestations peuvent évoquer un reflux gastro-œsophagien. Les plus évocatrices sont :
les brûlures rétro-sternales ascendantes - sensations de brûlure dans le thorax (pyrosis) survenant volontiers après le repas ou dans certaines positions comme penché en avant ou allongé
les régurgitations acides et/ou alimentaires.
Elles permettent de poser le diagnostic sans plus d'explorations chez neuf malades sur dix. D'autres symptômes, moins spécifiques peuvent apparaître :
une toux chronique inexpliquée,
une toux en position allongé "ou encore lors d'un effort ou le port de charges lourdes" ajoute le Dr. Georges Delamare, médecin généraliste.
des douleurs thoraciques pouvant simuler un angor,
des aigreurs d'estomac
des manifestations oto-rhino-laryngologiques (ORL) de type laryngites/pharyngites voire des brûlures,
la sensation d'avoir un corps étranger dans la gorge (globus)
"Des réveils nocturnes sans raison apparente peuvent également être causés par un RGO" prévient le Dr. Delamare. Ces symptômes peuvent survenir tous les jours ou être intermittents en fonction de l'alimentation et des activités.

**Corps étranger dans la gorge : symptômes, que faire pour l'enlever ?**
La présence d'un corps étranger dans la gorge peut entraîner une obstruction des voies respiratoires et une asphyxie. Il est donc impératif de réagir rapidement. Conseils du Dr Loïc Libot, Urgentiste et Fondateur du Centre Médical de Soins Immédiats du Grand Nancy & Epinal.

**Quelles sont les causes du pyrosis ?**
Un reflux gastro-œsophagien causant le pyrosis survient à cause d'un dysfonctionnement de la partie inférieure de l'œsophage, au niveau du muscle du diaphragme et du sphincter inférieur de l'œsophage : celui-ci ne joue plus ou pas assez son rôle de "clapet". Le facteur majeur est l'obésité (Indice de Masse Corporelle/IMC ≥ 30 kg/m2), la surcharge pondérale au niveau abdominal et la présence d'une hernie hiatale par glissement. Outre le surpoids, d'autres facteurs peuvent contribuer au pyrosis :
La grossesse.
Certains médicaments, comme les hormones (progestérone), les anti-inflammatoires, et certaines molécules utilisées dans les maladies cardio-vasculaires (dérivés nitrés, les inhibiteurs calciques).
Le tabac.
L'alcool.
Une alimentation trop riche notamment en graisse.
Les repas pris sur le pouce.
Le stress.

**Quand consulter en cas de pyrosis ?**
"Il convient de consulter son médecin en cas de toux, de brûlures, de troubles du sommeil ainsi qu'en cas d'otites ou de maux d'oreille à répétition chez l'enfant ou le nourrisson" recommande le Dr. Delamare. D'autres facteurs de gravité doivent conduire à consulter rapidement :
apparition de douleurs à la déglutition,
voix enrouée rendant difficile la parole,
toux sèche, récidivante, entraînant une grande fatigue,
douleurs gastriques violentes accompagnées de vomissements,
amaigrissement,
anémie,
crachats sanguins
sang dans les selles.

**Odynophagie : d'où vient cette douleur à la déglutition ?**
L'odynophagie est une gène dans la gorge au moment d'avaler. Elle peut être le signe de diverses affections. Quelles causes ? Quel traitement pour la soulager ? Définition et conseils avec le Dr Thierry Rousselet.

**Quels examens pour diagnostiquer un pyrosis ?**
Chez des personnes jeunes, du fait de la seule présence de symptômes très spécifiques de la maladie (pyrosis et/ou régurgitations), sans signe d'alarme, un interrogatoire et un examen clinique suffisent pour poser le diagnostic.
Dans les autres cas, pourront être pratiqués :

► Une endoscopie (gastroscopie ou endoscopie œso-gastro-duodénale). C'est l'examen de référence lorsque les symptômes sont atypiques et/ou après 50 ans. Elle permet de poser le diagnostic de reflux gastro-œsophagien en présence de lésions, c'est à dire d'œsophage de Barrett ou d'œsophagite peptique. Il s'agit d'une exploration faite sous anesthésie locale ou générale qui permet de visualiser l'œsophage grâce à une petite caméra introduite par la bouche.

► La PH-métrie est indiquée lorsque les résultats de l'endoscopie sont normaux, face à des symptômes atypiques ou chez les patients réfractaires aux traitements. Elle mesure les remontées acides à l'aide d'une petite sonde ou d'une capsule "sans fil" fixée à la paroi de l'œsophage pendant 48-96h.

**Comment traiter le pyrosis ?**
"On prescrit généralement des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) ainsi qu'un antiacide d'action locale comme le Gaviscon®" indique le Dr. Delamare. Les antagonistes des récepteurs à l'histamine de type 2 (anti-H2) peuvent également être prescrits. Ceux-ci agissent au niveau des cellules pariétales de l'estomac pour diminuer sa sécrétion acide."

**Comment prévenir le pyrosis ?**
Un certains nombre de conseils permettent de prévenir le pyrosis :
éviter les repas trop gras et trop abondants ;
éviter de se coucher immédiatement après la fin d'un repas, en particulier le soir (laisser un délai d'au moins deux heures, si possible) et surélever la tête du lit de 45 ° ;
perdre du poids, supprimer les aliments qui ont été identifiés par chaque individu comme pouvant générer des troubles (vin blanc, café, épices… etc.).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF : 4130 0200 00 13 079

## AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

La wilaya de Tlemcen Direction de l'Administration Locale, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°:09/DAL/2026, relatif au projet : **Équipement d'un siège d'inspection divisionnaire de douanes à TLEMCEN Lot n°08: Système De Vidéosurveillance**, paru dans les quotidiens nationaux : « **EL CHAAB** » et « **LE JEUNE INDÉPENDANT**» en date du 02/04/2026 et le BOMOP, que l'avis d'attribution provisoire du marché attribué provisoirement a l'entreprise : **EURL HAMMOUDA SECURITY**, pour un montant de **3.799.670,00 DA/TTC** et d'un délai de réalisation de soixante (60) jours, paru dans les quotidiens nationaux : « **EL CHAAB** » et « **LE JEUNE INDÉPENDANT**» le **11/05/2026** et le BOMOP est annulé, Suite aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant du 08/11/2026 / ANEP 2631015885

## République algérienne démocratique et populaire

**Ministère des Affaires religieuses et des Wakfs**
Direction des Affaires religieuses et des Wakfs
de la wilaya de Naâma
Service des utilisateurs, des moyens, de la comptabilité et de la numérisation
Bureau des utilisateurs et du suivi des litiges

## Avis de recrutement

La Direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Naâma annonce l'ouverture d'un concours de recrutement sur épreuves au titre de l'année 2026, selon le tableau ci-dessous :

| Grade | Mode de recrutement | Nombre de postes | Conditions de participation | Lieu de recrutement |
|---|---|---|---|---|
| Technicien supérieur en informatique | Concours sur épreuves | 01 | Candidats titulaires de l'un des diplômes ou titres suivants :<br>- diplôme d'études universitaires appliquées (DEUA) délivré par l'Université de la formation continue en informatique ;<br>-diplôme de technicien supérieur en informatique.<br>- diplôme de programmeur analyste délivré par l'Entreprise nationale des systèmes informatiques<br>- diplôme de technicien supérieur en réseaux et systèmes informatiques<br>- diplôme de technicien supérieur en maintenance des équipements informatiques. | Siege de Direction |

**Composition du dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :
- Une demande manuscrite de participation portant le numéro de téléphone du candidat.
- Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité en cours de validité.
- Une copie certifiée conforme du diplôme ou du titre exigé.
- Un formulaire de renseignements dûment rempli par le candidat, accompagné d'une photo d'identité. Ce formulaire est à télécharger sur le site de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative (DGFPRA).
- Un certificat médical général et un certificat médical de pneumologie (thoracique).
- Une copie certifiée conforme du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- Une grande enveloppe.

**Dossier complémentaire pour les candidats admis définitivement**

Les candidats admis définitivement au concours sur épreuves devront compléter leurs dossiers avec les pièces suivantes :
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) en cours de validité.
- Un certificat de résidence dans le territoire de la wilaya.
- Un extrait de naissance n° 13.
- Quatre (04) photos d'identité.
- Un certificat familial pour les candidats mariés.

Dépôt des dossiers

Les dossiers doivent être déposés ou envoyés à la Direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Naâma, au niveau du Service des utilisateurs, des moyens, de la comptabilité et de la numérisation, dans un délai de **quinze (15) jours ouvrables** à compter de la première publication de cet avis dans la presse écrite.
**Remarque :** Les dossiers incomplets ainsi que les dossiers reçus après l'expiration du délai d'inscription ne seront pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant du 08/11/2026 / ANEP 2631015906




REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE BENI ABBES
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE DE KERZAZ

*AVIS DE RECRUTEMENT*

L'établissement public de sante de proximité de kerzaz, lance un recrutement par voie de concours sur titres pour l'accès aux grades suivants:

| Grade | Mode de recrutement | Conditions d'accès | Nombre de postes ouvert | Structure d'affectation | Autres Conditions |
|---|---|---|---|---|---|
| Médecin Généraliste de sante publique | Concours sur Titres | Parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent | 08 | / | / |
| Médecin Dentiste Généraliste de sante publique | | Parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine dentaire ou d'un titre reconnu équivalent | 07 | | |
| Pharmacien de deuxième degré de sante publique | | Parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en pharmacie ou d'un titre reconnu équivalent | 02 | | |

**Constitution de dossier:**

- Demande manuscrite de participation.
- Une copie de la pièce d'identité nationale.
- Une copie du titre ou du diplôme exige.
- Une copie de la relève de note du cursus de formation.
- Une fiche de renseignements dument remplie par le candidat.

**Les candidats définitivement admis seront préalablement a leur nomination dans les grades et emplois postules, invites a compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment:**

- Une copie certifiée conforme a l'original du document justifiant la situation du candidat vis - vis du service national.
- Deux (02) photos d'identité.
- Les certificats médicaux attestant l'aptitude du candidat à exercer les taches inhérentes au grade postule.
- Extrait de l'acte de naissance.
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dument visées par l'organe de sécurité social, pour l'expérience acquise dans le secteur prive, le cas échéant.
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnel ou sociale des jeunes diplômes et précisant l'emploi occupe, le cas échéant.
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant.
- Tout document relatif aux travaux et études réalisé par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.

**Les dossiers de candidatures doivent parvenir dans un délai de 15 jours ouvrable à compter de la date de la premier parution du présent avis a l'adresse suivant: Le directeur de l'établissement public de sante de proximité de kerzaz wilaya de béni abbés.**

**Tout dossier incomplet ou reçu âpres les délais réglementaires ne sera pas pris en considération.**

Le Jeune Indépendant du 08/11/2026 / ANEP 2631015917



















JEUNE INDEPENDANT













# télévision

**PROGRAMME DU JOUR**

**21h00** Cinéma France - 2024 — TF1
**Largo Winch : Le prix de l'argent**

**21h00** Film policier - France 2026 — France 2
Novembre

**20h50** Magazine de société France - 2026 — M6
**Zone interdite**

**20h55** Rugby. Top 14. 9e journée. — CANAL+
**La Rochelle / Bayonne**

**21h25** Thriller — W9
**France - 2017**
Mon garçon

**21h00** Film d'aventures — CINE + FRISSON
**Etats-Unis - 2016**
Assassin's Creed

**21h05** Film policier — 6ter
**Etats-Unis - 1987**
Le flic de Beverly Hills 2

**21h00** Film d'aventures 2025 — CINE + PREMIER
Kaamelott : Deuxième volet (partie 1)

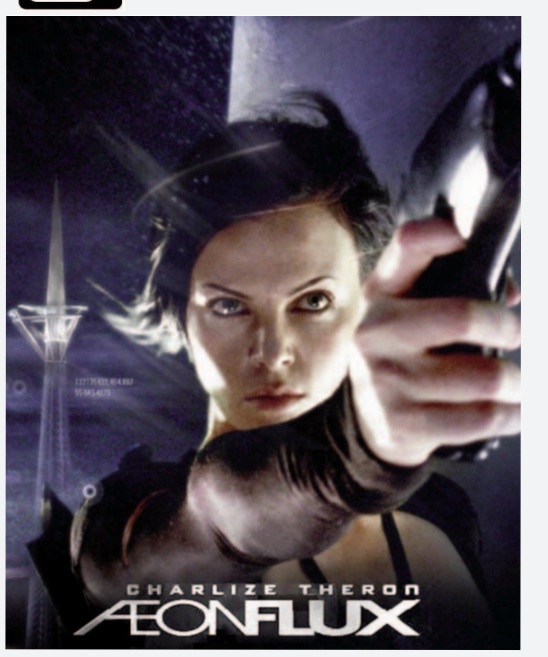
**21h00** Golf : — CANAL+ SPORT
**Open de Los Cabos Saison 2026**

**19h30** Comédie France - 2025 — CINE CINEMA
A la poursuite du Père Noël !

**20h50** Comédie — CANAL+ family
**France - Mexique 2012**
Sur la piste du Marsupilami

**21h25** Série policière — TMC
**Etats-Unis - 2001**
Esprits criminels

## 21h00 la chaine ACTION




**Film de science-fiction (Etats-Unis - Allemagne - Brésil - Italie 2005)**

## Aeon Flux

En 2415, sur une Terre dévastée par un virus ayant décimé la population, les derniers survivants vivent dans la ville fortifiée de Bregna. Cette cité est gouvernée par une assemblée de scientifiques qui maintiennent l'illusion d'une utopie, cachant la réalité des souffrances qui se déroulent en dehors de ses murs. Au sein de cette société dystopique, un groupe de rebelles, connu sous le nom de Monican, s'organise dans les profondeurs de la ville. Ils décident d'envoyer leur meilleure agente, Æon Flux (Charlize Theron), pour exécuter une mission audacieuse : éliminer un haut dirigeant, un acte qui pourrait bouleverser l'équilibre des pouvoirs.

**22h41**

**Film d'action ( Pays-Bas - Grande-Bretagne - Etats-Unis - Pologne 2020)**

## Jeux d'espions

À Kiev, Martin Baxter (Scott Adkins), agent aguerri du MI-6, se retrouve piégé dans une mission qui tourne au désastre, le poussant à quitter l'agence d'espionnage. Douze ans plus tard, à Peckham, Londres, Martin vit une existence chaotique, hanté par les fantômes de son passé. Devenu videur, il se plonge également dans le monde des combats de MMA clandestins, où il affronte des adversaires redoutables.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | CONSTANTINE | ALGER | OUARGLA | CHLEF | MOSTAGANEM | ORAN |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fadjr | 05:21 | 05:25 | 05:39 | 05:28 | 05:46 | 05:51 | 05:54 |
| Dohr | 12:13 | 12:17 | 12:32 | 12:22 | 12:38 | 12:43 | 12:46 |
| Açr | 15:05 | 15:10 | 15:25 | 15:23 | 15:32 | 15:37 | 15:41 |
| Maghrib | 17:25 | 17:31 | 17:45 | 17:43 | 17:52 | 17:57 | 18:01 |
| Icha | 18:49 | 18:54 | 19:08 | 19:02 | 19:15 | 19:20 | 19:23 |

LE JEUNE
# INDÉPENDANT
N° 8636 — DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 24° | 13° |
| Oran | 24° | 15° |
| Constantine | 22° | 9° |
| Ouargla | 26° | 14° |

SOMMET MONDIAL DES MÉDIAS À PÉKIN

# L'IA AU CŒUR DES DÉBATS

*Le 7e Sommet mondial des médias s'est ouvert, hier, au Grand Palais du Peuple de la capitale chinoise à Pékin pour examiner l'impact de l'IA en tant qu'outil incontournable aux décideurs notamment au sein des rédactions.*

Réunissant près de 500 représentants de 112 pays et régions, dont l'Algérie, le sommet avait pour thème officiel «Les médias à l'ère intelligente : du consensus à l'action». Les débats s'articulent autour de plusieurs axes majeurs qui traduisent les préoccupations actuelles du secteur. Les participants, que ce soit au sein de la séance plénière ou durant les ateliers, ont échangé en priorité sur la manière dont l'intelligence artificielle peut être rendue accessible à tous et comment elle transforme en profondeur les modèles économiques et éditoriaux des médias mondiaux.

La question de la gouvernance n'était pas en reste. Les discussions ont porté sur l'avenir de la régulation de la communication à l'échelle planétaire et sur la nécessité d'élargir la contribution des pays en développement à l'élaboration des règles encadrant l'IA. Un autre volet important a été évoqué portant sur la sécurité et la coopération. Face aux défis sécuritaires mondiaux, les représentants des médias, dont le directeur de la publication du Jeune Indépendant, ont appelé à renforcer leur dialogue et leur collaboration, notamment dans les domaines de la vérification des faits, des reportages conjoints et de la gestion de crise.

Le sommet a abordé également le rôle de l'IA dans la promotion du dialogue interculturel et l'élargissement des échanges entre civilisations, ainsi que la présentation de l'expérience de Pékin en matière de modernisation et de développement.



*Les médias à l'ère intelligente.*

### LA VISION CHINOISE MISE EN AVANT

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence de deux figures de premier plan du Parti communiste chinois. Li Shulei, membre du Bureau politique du Comité central du PCC et directeur du Département de la propagande du Comité central, a prononcé le discours d'ouverture. Il a notamment souligné que le développement rapide des technologies numériques, en particulier de l'intelligence artificielle, représente à la fois des défis et des opportunités pour les médias, tout en formulant des propositions pour la coopération médiatique internationale.

Yin Li, également membre du Bureau politique du Comité central du PCC et secrétaire du Comité municipal de Pékin, était également présent et a prononcé une allocution. Il a rappelé que depuis sa création à Pékin en 2009, le Sommet mondial des médias s'est imposé comme une plateforme essentielle d'échange et de coopération pour les institutions médiatiques du monde entier.

L'édition 2026 confirme l'ampleur croissante de l'événement, souvent qualifié d›»Olympiades des médias». Selon les chiffres communiqués par le secrétariat du sommet, près de 500 délégués issus de quelque 330 institutions représentant 112 pays et régions ont pris part aux travaux.

L'Algérie a été représentée par l'Agence d'information APS et le quotidien Le Jeune Independant. Ces participants ne proviennent pas uniquement des rédactions. Le sommet a rassemblé des dirigeants de médias mainstream, des représentants de groupes de réflexion, des responsables de départements gouvernementaux, ainsi que des délégués des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Cette diversité témoigne de la volonté des organisateurs d'ancrer les débats sur l'IA et la gouvernance de l'information dans une perspective véritablement multilatérale. À l'issue des travaux, le sommet devrait produire plusieurs livrables. Les organisateurs prévoient l'adoption du septième «Consensus de Pékin», la publication du Rapport mondial 2026 sur «l'intelligence artificielle et les médias», ainsi que le lancement d'une initiative de coopération internationale visant à définir des normes communes pour les applications de l'IA dans le secteur médiatique. Des sessions thématiques, une exposition technologique et des visites culturelles à Pékin ont enrichi le programme de cette édition, co-organisée par l'Agence de presse Xinhua et le gouvernement municipal de Pékin. Alors que l'intelligence artificielle redessine les frontières du journalisme et pose des questions inédites en matière de souveraineté informationnelle, ce sommet ambitionne à transformer les intentions affichées en engagements concrets.

**De notre envoyé spécial,**
**Kamel Mansari**

PERSONNES AUX BESOINS SPECIFIQUES

# Mise en service d'une nouvelle carte modernisée

**LE MINISTÈRE** de la Solidarité nationale introduit un nouveau dispositif visant à simplifier l'accès aux droits et aux services pour les personnes aux besoins spécifiques. Cette réforme prévoit notamment la sécurisation du document par un code QR ainsi que la garantie d'une transition fluide pour les bénéficiaires. Faciliter le quotidien des personnes aux besoins spécifiques et leur permettre de faire valoir plus facilement leurs droits. C'est l'objectif affiché par les nouvelles dispositions adoptées par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme concernant la délivrance et l'utilisation de leur carte d'identification. Au-delà de sa fonction première, ce document constitue un levier essentiel d'accès à plusieurs avantages, notamment dans les transports, les administrations et les espaces publics.

Parmi les principales innovations introduites par ce texte figure l'intégration d'un code QR contenant les données cryptées du bénéficiaire. Cette fonctionnalité technologique permettra de vérifier rapidement et de manière fiable les informations figurant sur la carte à l'aide d'un appareil équipé d'un système de capture d'images et d'une application de lecture dédiée. Une évolution technique qui vise à fluidifier les contrôles tout en sécurisant l'identification des titulaires contre toute tentative de falsification.

Confectionnée en plastique PVC et dotée de deux faces, la nouvelle carte centralise l'ensemble des renseignements personnels et administratifs du bénéficiaire. Elle mentionne ainsi son identité, sa photographie, sa date et son lieu de naissance, ainsi que les dates de délivrance et d'expiration. La nature et le degré du handicap y sont également consignés. Afin de garantir l'accessibilité et d'adapter le document aux besoins de chacun, une inscription en braille est prévue au verso, tandis que la mention explicite «Nécessite un accompagnateur» sera apposée lorsque la commission médicale de wilaya compétente en aura décidé ainsi. Cette carte permet aux bénéficiaires de faire valoir plusieurs droits et avantages dans leur vie quotidienne. Le texte prévoit notamment la gratuité du transport ou des réductions tarifaires, ainsi que la priorité d'accueil auprès des administrations et des établissements publics et privés.

Les bénéficiaires peuvent également accéder aux places qui leur sont réservées dans les moyens de transport collectif. À cela s'ajoute une disposition importante concernant le stationnement. Dans ce cadre, 5 % des places dans les parkings publics doivent être réservées aux personnes aux besoins spécifiques et à leurs accompagnateurs. Ces droits sont inscrits dans le cadre de la loi n° 25-01 du 20 février 2025 relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques, à laquelle l'arrêté fait explicitement référence.

Sur le plan pratique, le nouveau dispositif prévoit également un délai maximal de quinze jours pour la délivrance d'un deuxième exemplaire de la carte, à compter du dépôt de la demande. Cette mesure concerne les situations de perte, de vol ou de détérioration.

En cas de perte ou de vol, le bénéficiaire devra fournir une déclaration établie auprès des services de sécurité compétents. Pour une carte détériorée, une déclaration sur l'honneur précisant les circonstances de la détérioration sera exigée.

Enfin, les titulaires de l'ancien modèle pourront continuer à l'utiliser jusqu'à la remise de la nouvelle carte électronique. Cette disposition transitoire vise à garantir la continuité de leurs droits et à éviter que le passage au nouveau dispositif ne les prive temporairement des avantages auxquels ils peuvent prétendre.

**Lynda Louifi**

## RÉGULARISATION DES CONSTRUCTIONS EN VOIE D'ACHÈVEMENT

### La wilaya de Médéa fait le point

**LA PROCÉDURE** relative à la régularisation et la mise en conformité des constructions en voie d'achèvement a fait l'objet d'un examen lors d'une réunion du Conseil exécutif tenue sous la présidence du wali, Djilali Doumi, en présence du wali de Ksar El Boukhari, des SG des deux wilayas, des deux inspecteurs généraux, des directeurs de l'exécutif et des chefs de daira. La réunion a permis d'évaluer l'avancement des opérations de recensement et d'inventaire des divers biens immobiliers et patrimoniaux relevant des communes au sein du registre général, démarche essentielle pour la protection des deniers publics, la valorisation du patrimoine local et le renforcement des ressources financières des collectivités territoriales, est-il expliqué dans un communiqué de la wilaya. Dans le cadre de la loi 08-15 du 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et de leur achèvement, la mise en conformité et la régularisation des constructions doit servir de base juridique dans le processus de régularisation des dossiers encore en instance de traitement, selon les précisions du wali. Ce dernier insistera sur la nécessité d'accélérer les procédures pour régulariser les situations en suspens et informer immédiatement les citoyens des décisions prises, afin de leur permettre d'engager les démarches juridiques qui en découlent, notamment l'exercice du droit de recours, un droit sur lequel il a mis l'accent afin de ne léser aucun citoyen pouvant y prétendre. Concernés au premier chef, les services des Domaines de l'État et de la Conservation foncière sont saisis en vue d'accélérer le traitement des dossiers d'inventaire et d'enregistrement de tous les biens immobiliers et patrimoniaux (terrains, bâtiments, assiettes foncières et équipements publics. Pour ce faire, instruction a été donnée quant à l'importance à accorder aux dossiers qui leur sont soumis, et ce, en mobilisant l'ensemble des ressources humaines et matérielles nécessaires à l'élaboration de calendriers précis. Car, est-il précisé, la protection et la sécurisation juridique des biens publics, qui sont un patrimoine immobilier de l'Etat, constituent les moyens permettant de garantir leur préservation et leur utilisation à des fins d'investissement et de développement local. Ainsi, est-il demandé un traitement immédiat des dossiers de permis de construire par les services de la direction de l'urbanisme afin de statuer définitivement et avec la plus grande célérité sur les demandes en instance, notamment celles déposées par des investisseurs sérieux, afin de garantir le lancement de leurs projets sans délai.

**Nabil B.**